

CIMETIÈRE SAINT-CHARLES DE QUÉBEC

CARACTÉRISATION ET ÉVALUATION PATRIMONIALE VOLET PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

VERSION FINALE - 5 DÉCEMBRE 2018

groupe /A
annexe \U

architectes
designers urbains
urbaniste

CRÉDITS

groupe / **A** **annexe** \ **U**

819, avenue Moreau
Québec (Québec) G1V 3B5
Téléphone : 418.653.8341
Courriel : info@groupea.qc.ca

Chargé de projet

Alexandre Laprise, Architecte

Recherche et rédaction

Alexandre Laprise, Architecte

Alexander Sauthoff, Architecte paysagiste

Symi Caroussos, stagiaire en architecture

Cartographie, illustration, montage

Alexander Sauthoff, Architecte paysagiste

Symi Caroussos, stagiaire en architecture

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 : MISE EN CONTEXTE	5
1.1 OBJECTIFS, MANDAT ET ENJEUX	5
1.2 MÉTHODOLOGIE	6
1.4 ZONE D’ANALYSE	7
1.3 LEXIQUE	9
PARTIE 2 : LA GENÈSE DU CIMETIÈRE-JARDIN	11
2.1 L’ÉVOLUTION PHYSIQUE DU TERRITOIRE	11
2.2 CHARLES BAILLARGÉ ET LA VILLE DE QUÉBEC	14
2.3 LE CIMETIÈRE-JARDIN AU 19 ^E SIÈCLE	15
PARTIE 3 : LECTURE DU PAYSAGE	17
3.1 LE PAYSAGE NATUREL	17
3.2 LE PAYSAGE CONSTRUIT	23
3.3 LE PAYSAGE PERÇU	37
3.4 SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION	49
BIBLIOGRAPHIE	55

1.1 OBJECTIFS, MANDAT ET ENJEUX

Le présent mandat a pour objectif principal d'évaluer et caractériser la valeur paysagère et environnementale du cimetière Saint-Charles, à Québec. Il s'inscrit à même une analyse plus large servant à déterminer la valeur patrimoniale globale du cimetière. L'analyse servira par la suite à déterminer si le site, en totalité ou en partie, pourrait se voir attribuer un statut patrimonial au sens de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

Sur le territoire de la ville de Québec, certains cimetières ont obtenu un statut patrimonial particulier au fil des années, notamment le cimetière Saint-Matthew qui fait partie de l'enclos paroissial du même nom, un site classé par le gouvernement provincial. Aussi, le cimetière Mount Hermon, dans le secteur de Sillery, est désigné Lieu historique national du Canada par le gouvernement fédéral. Ce même cimetière, comme d'autres du secteur de Beauport notamment, fait également partie d'un site patrimonial déclaré par le gouvernement provincial. Toutefois, le cimetière Saint-Charles, le plus grand de la ville, ne jouit présentement d'aucune protection patrimoniale officielle à aucun des paliers gouvernementaux.

L'étude permet en premier lieu d'approfondir les connaissances relatives à la formation et la transformation des paysages et de l'environnement du site. Plus précisément, elle :

- Documente et décrit :
 - La synthèse de l'évolution spatiale du lieu (morphogénèse) et des paysages qui en résulte ;
 - Les éléments naturels présents sur le site, notamment la rivière Saint-Charles et le couvert végétal ;
 - Les principaux éléments anthropiques composant le site, notamment les divers bâtiments, les aménagements commémoratifs, les parcours viaires bordant le site ainsi que les principaux lots (terrains) formant le cimetière ;

- Caractérise et précise les spécificités du paysage (génie du lieu) ;

En second lieu, l'étude peut éventuellement contribuer au développement d'outils de planification et de réglementation en aménagement du territoire et en matière de protection patrimoniale pour le cimetière et ses abords. Elle peut alimenter des actions de sensibilisation et de mise en valeur à mener auprès des divers intervenants, incluant la population en général, et ce, peu importe la décision relative à l'attribution d'un statut officiel de protection patrimoniale.

Enfin, l'analyse sera bénéfique pour les orientations futures de protection, de mise en valeur et d'aménagement non seulement du cimetière, mais également des milieux urbains bordant le site. En ce sens, nous saluons l'initiative de la Ville de procéder à la présente analyse.

De par sa grande superficie (37,2 hectares), ses aménagements paysagers qui incluent notamment de nombreux arbres matures et son implantation sur les rives de la rivière Saint-Charles, l'analyse des caractéristiques paysagères et environnementales du site constitue un volet substantiel de la caractérisation patrimoniale globale du cimetière.



Figure 1 : Vues de diverses sections du cimetière Saint-Charles

1.2 MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée en considérant le cadre opératoire décrit dans la présente section. Afin de correspondre le plus possible aux réalités climatiques qui prévalent sur le territoire, l'étape de la collecte de données, menant à l'identification des perspectives visuelles et des ambiances, s'est échelonnée sur deux saisons. Ce calendrier a permis de faire un survol des éléments inventoriés à la fois à la fin de l'été et au début de l'automne, avec et sans couverture végétale. Il était primordial de procéder ainsi puisque les variations saisonnières modèlent fortement le paysage sur des cycles de quelques mois et que, trop souvent, la période hivernale est reléguée au second plan, voire totalement occultée dans l'appréciation des paysages.

1 ANALYSER LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PAYSAGE

Par le biais d'une étude essentiellement cartographique, historique et documentaire, les différentes couches qui se superposent et qui contribuent à former le paysage ont été identifiées. Il s'agit autant d'éléments naturels (hydrographie, topographie, couvert végétal) que d'éléments anthropiques (premiers établissements, parcours, division successive des terres, développements successifs du cimetière, etc.). Cette étape permet de mettre en lumière, mais aussi de comprendre, la logique d'organisation du territoire en mettant les éléments en relation entre eux au lieu de les isoler et de les lire comme des objets distincts. Elle permet également de constater que le paysage n'est pas un objet statique, mais qu'il est bel et bien en constante transformation. Par ailleurs, les logiques qui ont guidé l'organisation du site du cimetière Saint-Charles à travers le temps sont tantôt similaires, tantôt fort différentes. Cette première démarche, essentiellement analytique, a été faite dans l'optique d'éclaircir l'analyse visuelle in situ qui a suivi.

2 EFFECTUER UN RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE DU SECTEUR D'ÉTUDE

Le relevé photographique a été effectué une première fois à l'été 2018 alors que le couvert végétal était à son apogée. Ainsi, il est ressorti des ambiances particulières qui se dégagent de certains secteurs et des

perspectives visuelles importantes vers certains éléments. Le relevé a par la suite été complété lors d'une investigation à l'automne sous couvert végétal moins dense, afin de valider l'inventaire et de s'assurer d'une juste représentation des réalités saisonnières.

3 CARACTÉRISER LES INTERFACES

Le cimetière constitue une entité particulière qui s'inscrit dans un contexte urbain et naturel. Il est à la fois un lieu public et semi-privé et cet aspect en teinte les interfaces. À partir des données des étapes précédentes, il apparaît important de qualifier les diverses relations physiques et visuelles qu'entretient le cimetière avec son environnement, ses différents points d'accès et sa présence urbaine.

4 CIRCONSCRIRE DES UNITÉS DE PAYSAGES

Le territoire à l'étude a été découpé en unités de paysages. Chaque unité possède sa propre logique d'organisation, essentiellement basée sur leurs caractéristiques paysagères qui découlent de leur histoire et de leur évolution respectives. Ainsi, une unité de paysage possède des caractéristiques relativement homogènes en matière d'aménagement et de ses relations avec les éléments naturels. L'identification de ces unités constitue la base de l'analyse paysagère.

5 RELEVER ET IDENTIFIER LES PERSPECTIVES VISUELLES ET LES AMBIANCES

Après avoir découpé le territoire en unités à analyser, il a été possible d'identifier de manière systématique les perspectives visuelles, ainsi que les ambiances paysagères qui se dégagent dans chacune des unités sélectionnées.

À partir du domaine public, chaque point de vue potentiel nous informe minimalement sur la constitution du milieu urbain et naturel et permet d'en faire une lecture diachronique, c'est-à-dire d'y lire les traces de la transformation à partir des sites des villas du rang de la Petite-Rivière-Saint-Charles jusqu'au territoire actuel du cimetière.

1.3 ZONE D'ANALYSE / ZONE D'INFLUENCE

Le cimetière Saint-Charles s'étend sur environ 2,5 km, le long du rivage nord d'un méandre de la rivière Saint-Charles, en plein cœur de la Ville de Québec. Le cimetière doit son nom à la rivière qui le borde. Cette même rivière marque une grande partie du territoire de la municipalité, à partir du lac Saint-Charles, au nord, jusqu'à son embouchure, près de la zone portuaire, en passant par les quartiers Loretteville, Neufchâtel, Duberger, Les Saules, Vanier, Saint-Sauveur, Limoilou et Saint-Roch.

Le cimetière est situé en partie à l'intérieur de l'arrondissement de la Cité-Limoilou et de l'arrondissement Les Rivières. Il est également situé à la jonction de trois quartiers : Saint-Sauveur, Vanier et Duberger-Les-Saules. Cette position « à cheval » sur plusieurs limites s'explique par le fait qu'à l'origine, le cimetière s'est implanté en dehors de ce qu'était alors la partie urbanisée de Québec. Aujourd'hui, l'urbanisation a rejoint la zone à l'étude et le cimetière côtoie directement les secteurs résidentiels et commerciaux qui formaient l'ancienne paroisse Notre-Dame-de-Pitié ainsi que des installations commerciales et industrielles en bordure de l'avenue Saint-Sacrement et du boulevard Wilfrid-Hamel.

Le cimetière à également comme voisin immédiat le parc linéaire de la rivière Saint-Charles dont les principaux aménagements sont situés sur la rive nord de la rivière entre le pont Scott et le boulevard Wilfrid-Hamel, puis sur la rive sud de la rivière, jusqu'à une passerelle située plus à l'ouest.

Trois sections (terrains) distinctes forment le cimetière. La figure 3 illustre leur positionnement relatif.

- **SECTEUR EST** : une première section est circonscrite entre la rue Saint-Vallier Ouest au sud, les avenues Saint-Sacrement et du Pont-Scott à l'ouest et à l'est et la rivière Saint-Charles, au nord. Il s'agit du secteur le plus ancien du cimetière Saint-Charles ;
- **SECTEUR ANCIEN CIMETIÈRE SAINT-SAUVEUR** : une seconde section, plus petite, est située au sud de la rue Saint-Vallier Ouest

et a comme limite la rue des Ardennes au sud, les arrières-cours des propriétés sur la rue Gamelin à l'est et des terrains industriels et commerciaux à l'ouest. Il s'agit de l'ancien cimetière paroissial de Saint-Sauveur, annexé ultérieurement au cimetière Saint-Charles.

- **SECTEUR OUEST** : la dernière section est constituée des terres circonscrites par un important méandre de la rivière Saint-Charles. La pointe est divisée nettement en deux par le passage d'un chemin de fer, divisant du même coup une partie développée du cimetière, au sud, d'une partie toujours en friche, au nord. En plus du parc linéaire de la rivière, cette section est bordée par le boulevard Wilfrid-Hamel au sud et des propriétés commerciales à l'ouest. Il s'agit du secteur du cimetière récemment développé.

Les trois sections, toutes isolées les unes des autres par une voie publique, totalisent 37,2 hectares en superficie. Cela en fait le plus grand cimetière de la ville de Québec. Il comprend des milliers de monuments funéraires, dont une cinquantaine de personnalités politiques, artistiques et d'affaires de Québec.



Figure 2 : Situation du cimetière Saint-Charles

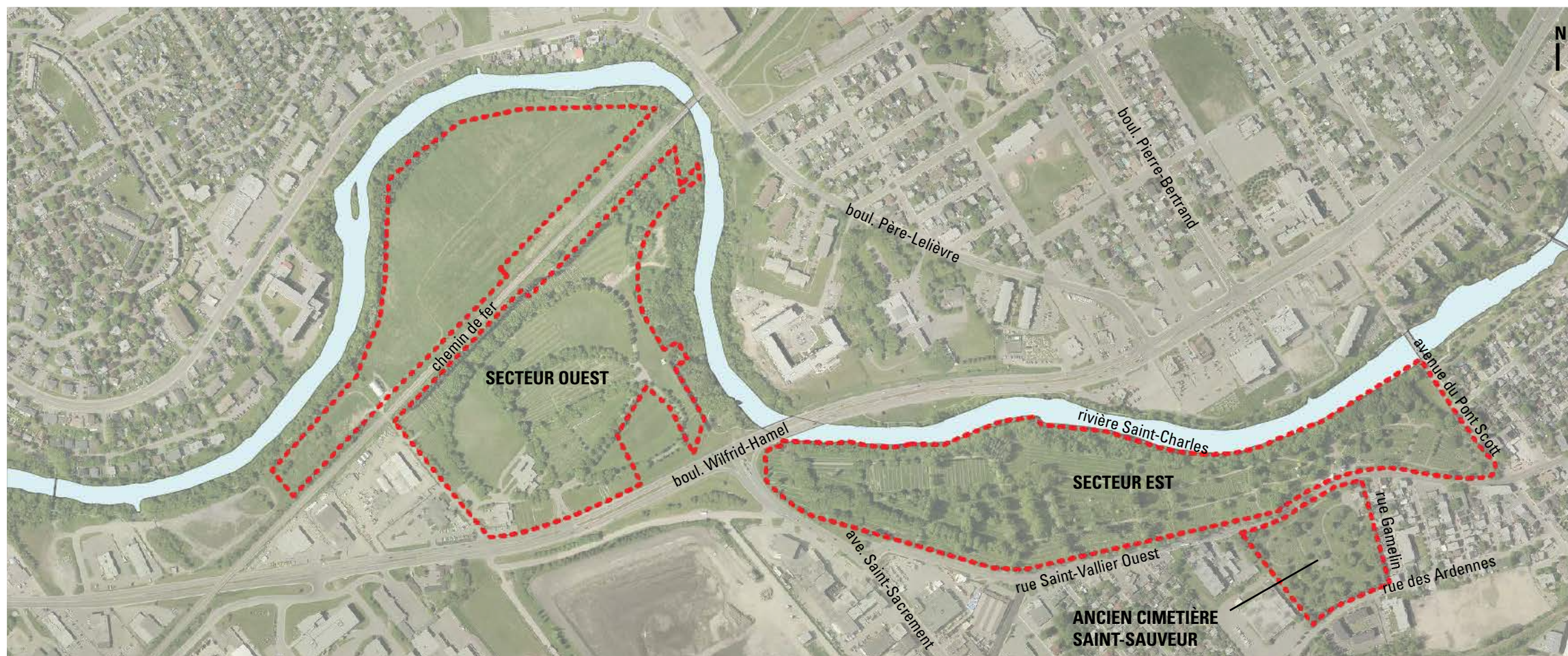


Figure 3 : Limites actuelles du cimetière Saint-Charles

1.4 LEXIQUE

Ambiance paysagère

Atmosphère (qualité) qui se dégage d'un lieu par l'agencement des éléments du tissu urbain (ou d'aménagement) et des éléments structurants le paysage.

Barrière visuelle

Élément naturel ou artificiel qui obstrue le champ de vision.

Corridor visuel

Le corridor visuel est le résultat observable de l'encadrement visuel le long d'un parcours.

Encadrement visuel

L'encadrement correspond à la morphologie générale de l'espace public visible, défini spatialement par le bâti ou le couvert végétal le bordant.

Génie du lieu

Agencement particulier des composantes naturelles et humaines formant le paysage d'un lieu donné. Cet agencement est influencé par le contexte spatio-temporel et le territoire comme canevas de base des paysages.

Imagibilité

C'est la qualité d'un paysage qui provoque de fortes images grâce à la continuité de sa structure et à la clarté de ses éléments.

Limites

Bordures naturelles (cours d'eau, variation topographique, couvert végétal, etc.) ou artificielles (voies, changement typologique du bâti, etc.) qui définissent les secteurs et qui marquent leur achèvement. Les limites peuvent être également définies comme étant franchissables ou infranchissables.

Lisibilité

La lisibilité d'un milieu influence la compréhension des usagers, leurs perceptions, leur orientation, leur sentiment d'appartenance, le génie du lieu, etc. La cohérence de l'agencement des composantes du tissu urbain (voies, parcelle, bâti, etc.), ou des aménagements (plantation, clôture, monuments, etc.) et des éléments structurants (repère visuel, percées visuelles, encadrement, etc.) entre eux soutient la lisibilité du paysage.

Panorama

Vue très large (plus de 90 degrés) sur un élément d'intérêt qu'on peut saisir de façon globale, à partir d'un point de vue ou sur une certaine distance. Il peut s'agir d'un élément du site naturel, de la silhouette urbaine ou encore d'un ensemble de constructions particulièrement vaste.

Parcours

Élément du réseau viaire appartenant au domaine public. Un qualificatif pourrait être attribué pour le situer à l'intérieur d'un système hiérarchique : parcours fondateur, d'implantation, de raccordement, etc.

Parcours fondateur

Voie initiale et le plus souvent spontanée qui s'est développée sur un territoire donné pour relier le plus aisément deux points (établissements) ou un ensemble des points.

Paysage

Trace visible des interactions entre le caractère naturel d'un lieu et les activités humaines qui y ont cours. Le paysage implique les perceptions d'un observateur (représentation mentale), qui changent selon les individus, les groupes sociaux et qui évoluent selon les valeurs.

Percée visuelle

Vue sur un élément d'intérêt qui est limité à un certain angle (moins de 90 degrés) par le cadre bâti, la végétation ou un élément topographique.

Perspective visuelle

Vue sur un ensemble d'éléments d'intérêt plus ou moins lointain à partir d'un point donné. De façon générale, la perspective est moins large que le panorama.

Repère visuel

Élément généralement construit qui, en raison de sa nature exceptionnelle (par opposition aux éléments communs et récurrents du paysage), est reconnaissable et ponctue le paysage. Un élément naturel du paysage peut aussi constituer un repère. Les repères participent à la compréhension globale du territoire.

Secteur ou unité de paysage

Partie du territoire présentant une homogénéité ou une hétérogénéité du point de vue morphologique et dont les limites sont nettes, lisibles ou diffuses.

Séquence visuelle

Succession de plans présentant une certaine homogénéité quant au sujet observé. La séquence est liée au déplacement sur une portion du parcours. On peut qualifier la séquence : linéaire, d'approche (avec un but : point focal ou d'inflexion), symétrique/asymétrique, ouverte/fermée, convexe/concave, cadrée, etc. De même, il est possible de qualifier les transitions entre les séquences.

PARTIE 2
LA GENÈSE DU CIMETIÈRE-JARDIN

2.1 L'ÉVOLUTION PHYSIQUE DU TERRITOIRE



Figure 4 : Pont Scott, 1899
Source : Archives de la Ville de Québec



Figure 5 : rue Saint-Vallier Ouest, 1951
Source : Archives de la Ville de Québec



Figure 6 : Secteur ouest du cimetière, 2018



- (1) le Bocage
(2) Coucy-le-Castel
(3) Panet-Armstrong)

Figure 7 : Évolution du territoire (avant 1855)

AVANT 1855 : AGRICULTURE ET VILLÉGIATURE

Au 17^e siècle, le territoire de la vallée de la rivière Saint-Charles est utilisé à des fins agricoles et divisé en fiefs et seigneuries d’environ 50 arpents. Le rang de la Petite-Rivière-Saint-Charles, sur les berges sud de la rivière, est le premier parcours qui relie le secteur à la ville de Québec ; il deviendra plus tard la rue Saint-Vallier.

Au début du 19^e siècle, le secteur est fréquenté par la haute société à des fins de villégiature. Les frères Philippe, Louis et Charles Panet deviennent propriétaires de 4 lots voisins (2348, 2356, 2357 et 2347) et y érigent des villas: le Bocage (1829), Coucy-le-Castel (1830) et une villa sur le lot nouvellement formé pour l’occasion no 2355 (Panet-Armstrong) (1853). Le terrain de la villa le Bocage comprenait un jardin et un ruisseau naturel.

En 1854, la fabrique de Saint-Roch acquiert les lots 2348 et 2347 afin d’y aménager un cimetière à l’extérieur de la ville.



- Limites du cimetière
V Entrée
● Pavillon d’accueil
† Chapelle Notre-Dame-du-Purgatoire
— Chemin de fer
(2) Coucy-le-Castel
(3) Panet-Armstrong)

Figure 8 : Évolution du territoire (début 20^e siècle)

1855-1912 : LE(S) PREMIER(S) CIMETIÈRE(S)

Inauguré en 1855, le cimetière Saint-Charles devient le premier cimetière-jardin catholique au Québec, réalisé selon les plans de l’architecte Charles Baillairgé. À l’origine, la limite est du cimetière est l’allée d’accès de la villa le Bocage, mais rapidement ce dernier prend de l’expansion jusqu’à l’avenue du Pont-Scott. C’est à cet emplacement qu’on aménage une entrée secondaire à celle située plus à l’ouest sur la rue Saint-Vallier. À côté du portail de l’entrée principale se trouve un pavillon d’accueil à deux étages et quelques bâtiments secondaires.

Le nouveau cimetière se présente sous la forme d’un jardin aux éléments de styles anglais et français du 18^e siècle alliant à la fois des chemins sinueux bordés d’arbres du côté est et des axes à orientation symétrique et orthogonale du côté ouest. Au nord-est, un secteur rectangulaire plus sobre et démunie d’arbres est réservé à la clientèle exclue de la partie bénite.

En 1867, le lot au sud de la rue Saint-Vallier est vendu aux pères Oblats de Marie-Immaculée pour l’aménagement du cimetière de la paroisse Saint-Sauveur. L’auteur du plan d’aménagement de ce cimetière restera inconnu. Toutefois, l’influence des lignes directrices du cimetière-jardin demeure très visible. Vers 1869, la chapelle funéraire Notre-Dame-du-Purgatoire a été construite à l’entrée du cimetière Saint-Sauveur selon les plans de l’architecte Joseph-Ferdinand Peachy.

Le secteur demeure essentiellement rural. C’est à cette époque que le chemin de fer est implanté.

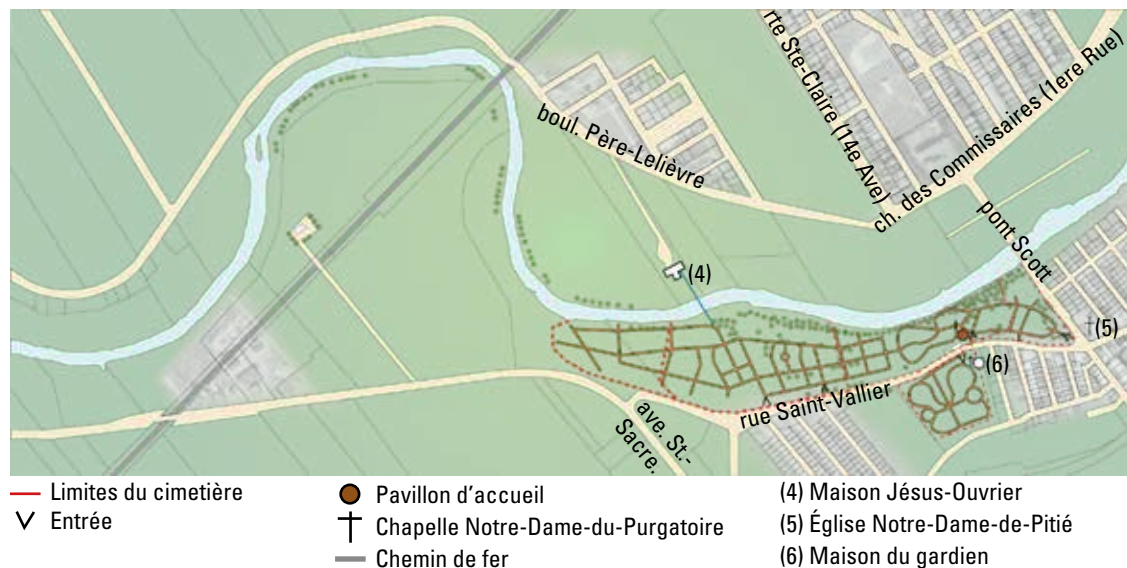


Figure 9 : Évolution du territoire (vers 1950)

1912-1967 : INCORPORATION ET PREMIÈRE EXPANSION

En 1912, suite à la création de la Compagnie du cimetière Saint-Charles représentant plusieurs paroisses de la basse-ville, le cimetière Saint-Sauveur a été rattaché au cimetière Saint-Charles. Également en 1912, trois lots à l'ouest sont annexés au cimetière, il est agrandi successivement jusqu'en 1967 en poursuivant la trame orthogonale initiée par Baillaigé, également à l'instar du grand précurseur, le cimetière-jardin Père-Lachaise à Paris.

Des entrées secondaires et avenues reprennent exactement les emplacements des allées anciennes des villas : Sacré-Cœur pour Coucy-le-Castel et Notre-Dame pour la villa (Panet-Armstrong). En 1928, une passerelle piétonne traversant la rivière Saint-Charles permettait de relier le cimetière à la maison Jésus-Ouvrier des pères Oblats, près du rang de la Petite-Rivière (boul. Père-Lelièvre).

Le secteur s'urbanise tranquillement avec les industries du secteur Saint-Malo au début du 20^e siècle. Avec la Seconde Guerre mondiale, le quartier adjacent au cimetière logeant des militaires et leur famille est créé, ainsi que la paroisse Notre-Dame-de-Pitié. La chapelle Notre-Dame-du-Purgatoire, devenue inutile, sera démolie en 1969.

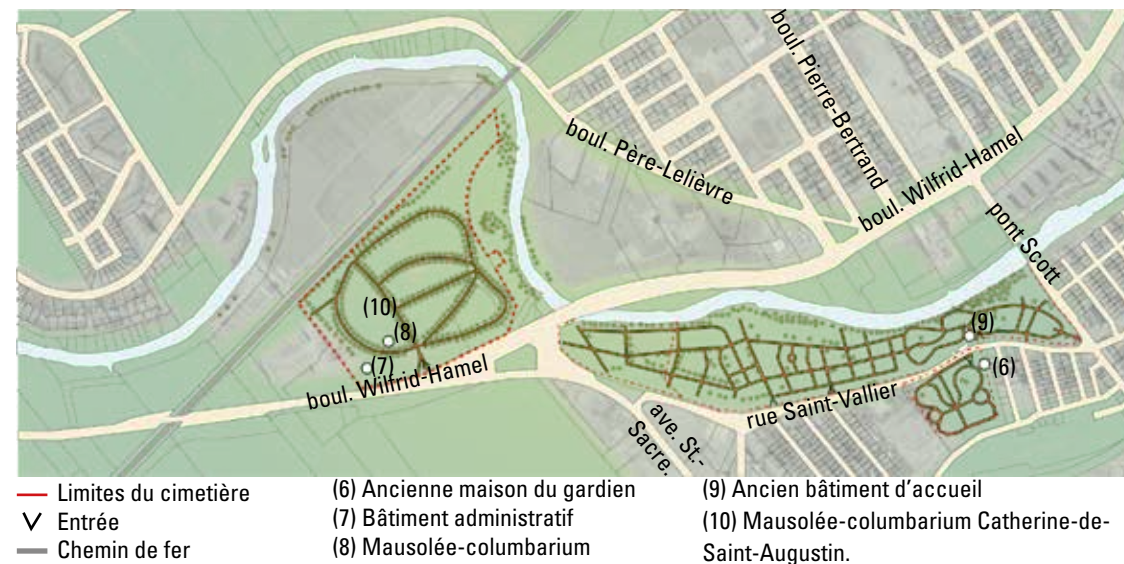


Figure 10 : Évolution du territoire (vers 1985)

APRÈS 1967 : SECONDE GRANDE EXPANSION

En 1967, la Compagnie du cimetière Saint-Charles inaugure la nouvelle partie du cimetière sur le boulevard Wilfrid-Hamel. Cette grande section présente un concept d'aménagement organique sous forme d'allées asphaltées en courbes et bordées d'arbres. Au nord du cimetière, une rangée de peupliers suivant le tracé du chemin de fer forme un rideau naturel pour délimiter le cimetière actuel. De l'autre côté, un vaste terrain appartenant au cimetière demeure vacant pour d'éventuels agrandissements du cimetière.

En 1970, le portail d'entrée en fer forgé du cimetière Saint-Sauveur est relocalisé sur la rue des Ardennes pour agrandir l'entrée principale sur la rue Saint-Vallier Ouest. Une maison unifamiliale du début du 20^e siècle logera le gardien du cimetière pendant plus de 30 ans et jusqu'en 2013.

En 1983, le cimetière comprend un mausolée-columbarium, un crématorium et les nouveaux bureaux administratifs. Les bureaux situés dans l'ancienne partie y seront transférés en 1984. À partir de 1980, l'entrée secondaire située dans l'angle de la rue Saint-Vallier Ouest et de l'avenue du Pont-Scott n'est plus en service. En 2015, la Compagnie inaugure le mausolée-columbarium Catherine-de-Saint-Augustin.

En plus des développements commerciaux sur le boulevard Wilfrid-Hamel, les quartiers de Vanier et Duberger s'urbanisent intensivement pendant cette période.



Figure 11 : Charles Baillairgé
Source : Archives de la Ville de Québec



Figure 12 : Monument famille Baillairgé, cimetière Saint-Charles
Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec

2.2 CHARLES BAILLAIRGÉ ET LA VILLE DE QUÉBEC

Charles-Philippe-Ferdinand Baillairgé, né le 29 septembre 1826 à Québec, était architecte, arpenteur, ingénieur civil et auteur. Il a grandement contribué à la professionnalisation des domaines de l'architecture, de l'arpentage et de l'ingénierie au Québec et au Canada.

Issu d'une famille illustre de sculpteurs, de peintres et d'architectes, Charles Baillairgé était amené à une formation technique et professionnelle dès son adolescence. Son succès dans son apprentissage d'arpenteur et son dévouement à ses études du génie civil et de l'architecture en autodidacte lui promettaient un avenir prodigieux.

Inspiré des styles néo-classique et néo-gothique à l'avant-garde en Europe et aux États-Unis, Baillairgé marquait l'architecture de ses ouvrages de façon innovatrice et originale. Dès le début de sa carrière, en 1847, Baillairgé commençait à dresser les plans d'ouvrages d'envergure, notamment les plans de l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec et de la chapelle des Sœurs de la Charité de Québec, en 1850. La conception des plans de plusieurs magasins de détail lui a été confiée. Propriétaire d'un cabinet florissant à Québec dès le début des années 1850, Baillairgé a été mandaté pour la conception de deux bâtiments de grande ampleur à l'université Laval, le pavillon principal et le pensionnat, en employant un nouveau style en vogue, le néo-grec. À l'affût des progrès techniques dans la construction en Angleterre, Baillairgé utilisait, pour la première fois, l'acier comme matériau de construction allié à la structure. Ce projet lui a conféré une reconnaissance professionnelle au sein de l'élite politique et culturelle francophone de la province.

Toutefois, dû aux fluctuations économiques de l'époque, le plus grand donateur d'ouvrage constituait l'Église. À la fin des années 1850, l'Église a mandaté Baillairgé pour la conception de la somptueuse église néo-gothique Sainte-Marie et les grilles en fer forgé sur le parvis de la Basilique de Québec.

En 1854, la fabrique de Saint-Roch sollicite les services de Baillairgé pour l'aménagement paysager du cimetière Saint-Charles sur un terrain à trois kilomètres de la ville. À l'affût des dernières tendances en matière d'urbanisme funéraire, Baillairgé réalise le premier cimetière-jardin catholique francophone au Québec en suivant les lignes conceptrices des jardins anglais et français. L'aménagement paysager du cimetière-jardin Notre-Dame-de-Belmont lui a été confié par la suite.

Au sein du département des Travaux publics, Baillairgé a été sollicité pour de nombreux ouvrages, notamment la supervision de la construction de la prison de Québec en 1860 et des édifices du Parlement à Ottawa en 1863. À cause d'imprévus budgétaires et d'allégations portées à son sujet, les deux chantiers n'ont pas mené à terme sous sa supervision.

En tant que surintendant des travaux de la corporation de Québec à partir de 1866, Baillairgé a conçu plusieurs ouvrages dans le cadre des travaux d'embellissement de la ville, notamment l'agrandissement de la terrasse Dufferin comprenant les kiosques à toit vert et blanc ainsi qu'une série d'escaliers en fer forgé dans les styles classiques et modernes reliant la haute et la basse ville. Baillairgé a également contribué à l'urbanisation de Québec en tant qu'ingénieur municipal.

Durant sa carrière de près de 60 ans, Baillairgé a dessiné les plans de plus de 200 bâtiments dont la plupart se trouvent dans sa ville natale. Son apport aux disciplines de l'architecture, de l'ingénierie et de l'arpentage a grandement contribué à la professionnalisation de ces domaines et au progrès des connaissances techniques et des arts du bâtiment au Canada. Par ailleurs, ses réalisations techniques, scientifiques et littéraires, notamment ses articles, dictionnaires anglo-francophones et ouvrages d'étymologie, ont fait l'objet de sa renommée au-delà des frontières canadiennes.

Charles Baillairgé est décédé le 10 mai 1906 à Québec. Sa dépouille est inhumée au cimetière Saint-Charles.

2.3 LE CIMETIÈRE-JARDIN AU 19^e SIÈCLE

Le cimetière-jardin est un phénomène d'urbanisme funéraire apparu au début du 19^e siècle en Europe et au milieu du 19^e siècle en Amérique du Nord. Il constitue la deuxième génération de cimetières dans l'évolution des lieux de sépulture chrétiens au sein des agglomérations humaines et de leur rapport à la mort. Le cimetière urbain, en tant que premier phénomène de cimetière courant avant le 19^e siècle, et le parc-cimetière périphérique (après 1970) ne feront pas l'objet de la présente étude et seront abordés de manière succincte dans le présent chapitre.

Au Québec, les inhumations dans les cimetières paroissiaux et urbains constituaient la pratique courante depuis la fondation de la colonie. Les âitres et les cimetières urbains étaient sous l'autorité du clergé et se situaient au cœur de l'espace public et de la vie religieuse. Il s'agit de la forme de cimetière répandue en Europe et aux États-Unis jusqu'au 19^e siècle. La proximité physique du cimetière au lieu de culte symbolisait « une zone de transition entre le monde des vivants et l'au-delà » représentée par l'église (Guay, 1991). À l'époque, l'enterrement à l'intérieur d'une église était un privilège, néanmoins réservé aux membres du clergé et aux personnes influentes et fortunées. Les enterrements au cimetière paroissial et aux cimetières urbains représentaient donc la majorité des inhumations. À Québec, vers 1657 sous le Régime français, plusieurs enclos ont été inaugurés. À partir de 1760, sous la domination anglaise, des enclos séparant catholiques et protestants ont vu le jour. Parallèlement, dû aux nombreuses épidémies, des fosses communes accueillant plusieurs défunts constituaient des méthodes d'enterrement de masses courantes. Ironiquement, la contamination de la nappe phréatique par cette pratique ainsi que les conditions d'hygiène communes se sont avérées tributaires des épidémies présentes. La proximité et la densité des cimetières au sein de la ville ont nécessité l'ouverture de nouveaux lieux de sépulture à l'extérieur des murs de la ville.

En France, à la lueur de la révolution industrielle et des conditions démographiques croissantes, les cimetières urbains ne constituaient plus une pratique viable dans les centres-villes vers la fin du 18^e siècle. D'une part, les cimetières parisiens étaient saturés et constituaient de

sérieux enjeux de santé pour la population. D'autre part, la laïcisation des pratiques funéraires et le changement profond du rapport à la mort étaient voués à prendre une nouvelle direction dans l'époque marquée par les mouvements des Lumières et du Romantisme. C'est ainsi que la place des cimetières au cœur de la ville est contestée pour des raisons morales et que le discours d'un nouvel urbanisme se fait entendre. En 1804, face aux contraintes urbanistiques et sanitaires, l'architecte néo-classique Alexandre Brongniart (1770-1847) a conçu un modèle de nécropole sans précédent où la ligne entre cimetière et jardin s'efface. Basé sur les principes d'aménagement des jardins pittoresques de l'époque, le nouveau « Cimetière de l'Est » se trouve sur un vaste terrain ondulé à l'extérieur de Paris et se présente sous la forme d'un jardin à l'anglaise composé d'allées sinueuses, de boisés et de végétation luxuriante.

Malgré son aménagement hors du commun, la localisation du cimetière en banlieue de Paris n'attirait pas la clientèle nantie visée. C'est grâce à une stratégie de publicité fûtée, en 1817, que la nécropole est devenue rentable. En effet, la relocalisation des dépouilles de personnages célèbres au nouveau cimetière, tels que Molières, de La Fontaine et d'autres personnages illustres, visait non seulement la vente de lots à la population parisienne, mais également la conception du cimetière comme un espace social tel un parc axé sur la visite en famille et le patrimoine familial. On a également opté pour un changement de nom du cimetière en hommage au père jésuite, François d'Aix de La Chaise, confesseur de Louis XIV, qui avait coutume de visiter les collines à des fins de villégiature.

Le cimetière offre les caractéristiques esthétiques d'un jardin aménagé, pourvu d'allées et de contours sinueux, protégé contre les animaux sauvages et séparé du monde des vivants par une clôture. À l'intérieur du cimetière, une hiérarchisation des classes sociales dicte l'emplacement et la grandeur des lots prévus pour une concession perpétuelle ou temporaire. La mise en valeur du patrimoine familiale par le biais d'un culte funèbre alors inusité s'est développée en une véritable institution reflétant la volonté de transmettre l'héritage familial de génération en génération. Le Père-Lachaise se distingue rapidement par le nombre,

la taille et la variété de monuments remarquables mettant l'accent sur un culte consacré à la commémoration des défunts avant les symboles à vocation religieuse. Véritable stratégie de marketing des autorités, la vénération de grands personnages défunts à l'aide de l'art monumental a favorisé une popularité auprès de la civilisation de l'époque victorienne. Le cimetière-jardin devient un outil propice à l'institutionnalisation de l'espace funèbre tout en mitigeant la relation église-cimetière au profit de la bourgeoisie. Suite à l'abolition des inhumations dans l'église, en 1804, l'introduction de chapelles funéraires exubérantes devenant le tombeau familial a donné lieu à un véritable urbanisme funéraire telle une ville.

Entre 1824 et 1842, le cimetière du Père-Lachaise est agrandi à quelques reprises suivant les caractéristiques typiques du jardin à l'anglaise et en offrant des lots à concession temporaire ou perpétuelle. En 1850, la nécropole atteint sa taille actuelle suite au dernier agrandissement qui met en valeur une trame orthogonale pour des raisons spatiales. Son modèle est devenu un précurseur qui a inspiré les grands cimetières-jardins ailleurs en Europe et en Amérique du Nord.



Figure 13 : Cimetière du Père Lachaise, Paris

Source : Office du tourisme Paris

Aux États-Unis, le premier cimetière-jardin fut inauguré à Cambridge, au Massachusetts, et conçu par le botaniste Jacob Bigelow et le général de la Société d'horticulture du Massachusetts. Son aménagement devient précurseur pour d'autres cimetières aux États-Unis. Au Canada, le cimetière Mount Hermon à Québec (1848) et le cimetière Mont-Royal à Montréal (1852) constituent les premiers exemples de cimetières-jardins à confession protestante. En 1855, le cimetière Saint-Charles, situé dans la Basse-Ville de Québec, devient le premier cimetière-jardin à vocation catholique.

Conçu par l'architecte Charles Baillairgé (1826-1906), le cimetière Saint-Charles témoigne des principes de l'architecture funéraire française et américaine et de l'évolution de la conception de la mort dans la société. Compte tenu des besoins d'assainissement de la ville, le nouveau cimetière se trouve à trois kilomètres de Québec dans un environnement naturel au bord de la rivière Saint-Charles, recherché par les citadins pour la villégiature. L'architecte dessine le plan en fonction des éléments d'intérêt existant, notamment les arbres matures, et aménage un réseau composé de chemins en courbes et rectilignes dans une composition harmonieuse tel un jardin. Les éléments à caractère romantique anglais se greffent ainsi aux éléments du jardin symétrique français mettant en valeur des monuments funéraires et des lots familiaux remarquables destinés à la commémoration des défunts tel un musée à ciel ouvert. Tel qu'au cimetière du Père-Lachaise, les dépouilles de défunts des anciens cimetières du centre-ville y sont transférées.

Les premières limites du cimetière respectent les dimensions du lot situé directement à l'ouest du pont Scott. Le cimetière Saint-Charles connaîtra trois périodes d'agrandissement. En 1912, le cimetière paroissial Saint-Sauveur situé en face du cimetière Saint-Charles y sera rattaché. L'auteur du plan d'aménagement de ce cimetière restera inconnu. Toutefois, l'influence des lignes directrices du cimetière-jardin comprenant des chemins

en courbes, des îlots concentriques, des allées bordées d'arbres et le tracé de deux axes formant une croix demeurent très visibles.

Le premier agrandissement poursuivra la grille orthogonale depuis l'avenue Sainte-Thérèse jusqu'à l'avenue du Saint-Sacrement selon les plans de l'architecte Baillairgé.

La dernière phase d'agrandissement, réalisée en 1967 sur un grand terrain adjacent, reprend les caractéristiques des avenues en courbes articulées dans un parcours fermé. La valeur paysagère de ce cimetière contemporain est rehaussée par le biais d'éléments naturels structurants tels un alignement de peupliers imposant le long d'un chemin de fer et des allées bordées d'arbres.

Témoin de l'époque d'un nouveau discours sur la mort, le cimetière Saint-Charles s'inscrit dans le paysage funéraire marqué par les cimetières-jardins français et américains du milieu du 19^e siècle.



Figure 14 : Mount Auburn Cemetery

Source : mountauburn.org

Le cimetière-jardin :

- **Est un phénomène d'espace funéraire du 19^e siècle ;**
- **S'implante à l'extérieur de la ville pour des raisons morales, urbanistiques et sanitaires ;**
- **Était conçu comme un lieu social axé sur la commémoration des défunts, le patrimoine familial et la visite du cimetière tel un parc;**
- **Se présente à la fois sous forme d'un jardin à l'anglaise composé d'allées sinueuses et d'un jardin à la française aux chemins rectilignes ;**
- **Intègre des éléments naturels d'intérêt tels que les principaux arbres, la topographie, les cours d'eau, etc. ;**
- **Est un espace clos pourvu d'une enceinte murale ou d'une clôture ;**
- **Présente une forme de trame urbaine dotée d'avenues. Il offre un réseau d'axes et d'allées structurants mettant en valeur des percées visuelles, des monuments et des sculptures ;**
- **A souvent fait l'objet d'agrandissement suivant les principes d'aménagement pré-établis ;**
- **Se caractérise par des monuments funéraires remarquables aux dimensions et aux styles architecturaux divers ;**
- **Représente habituellement une valeur paysagère élevée au sein son contexte urbain étant donné sa superficie et sa couverture végétale importante ;**
- **Est souvent considéré comme un lieu à caractère patrimonial et touristique.**

PARTIE 3
LECTURE DU PAYSAGE

3.1 LE PAYSAGE NATUREL



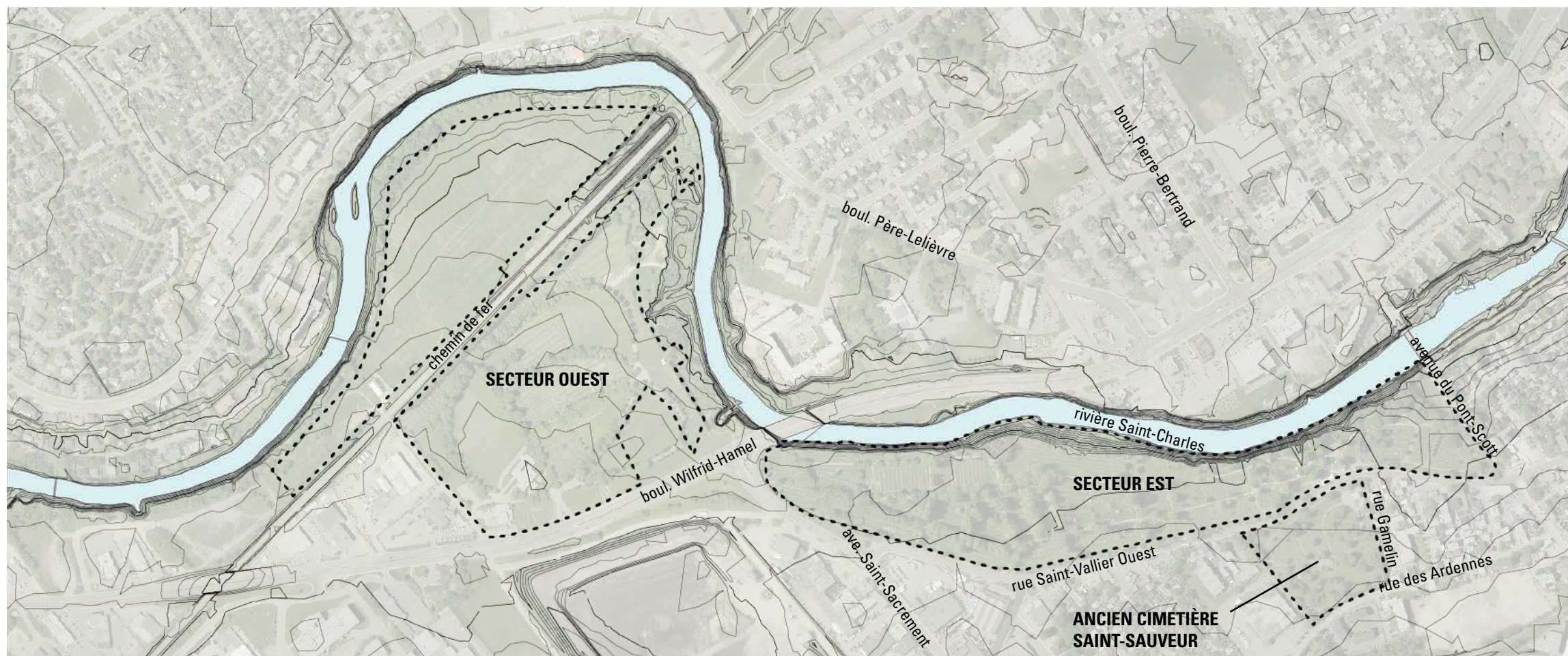
Figure 15 : Allée plantée, secteur est



Figure 16 : Rivière Saint-Charles depuis la berge nord, secteur est



Figure 17 : Friche, secteur ouest



/18

Figure 18 : Topographie et hydrographie

3.1.1 HYDROGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE (RIVIÈRE ET BERGES)

Le cimetière Saint-Charles retient son nom en hommage à la rivière Saint-Charles qui dessine la frontière naturelle au nord de ses terrains. Prisé par la population locale comme un lieu de villégiature avant la création du cimetière, l'environnement de la rivière Saint-Charles a donné lieu à l'aménagement d'un grand parc linéaire le long de ses rives au cours des dernières années.

Le cimetière Saint-Charles s'inscrit dans le cours d'un méandre délimité par une ceinture arborée dense et par le dénivelé important de la rive. Malgré sa situation centrale relative au parc linéaire, le secteur est du cimetière Saint-Charles ne participe pas à ce réseau récréatif étant donné la vocation funéraire du lieu et la présence de la clôture d'enceinte (les heures d'ouverture du cimetière limitant sa perméabilité). Il est à noter que la clôture constitue un élément architectural essentiel dans l'aménagement des cimetières-jardins du 19^e siècle. Bien que finalement peu visible directement à l'intérieur du cimetière, la rivière représente tout de même un élément naturel identitaire marquant pour celui-ci, particulièrement dans le contexte de son implantation dans un environnement à vocation saine et socialement louable. Le caractère linéaire du cimetière et de ses avenues principales parallèles à la rivière témoigne d'une intégration spatiale harmonieuse dans ce contexte naturel. Par ailleurs, avant le premier agrandissement vers l'ouest, un affluent naturel sillonnait le secteur de la villa le Bocage. Suite à l'agrandissement, vers la fin du 19^e siècle, le ruisseau a été canalisé, sûrement afin de rentabiliser l'espace du cimetière.

Suivant le plan d'aménagement original du milieu du 19^e siècle, aucune intention d'interaction physique ou visuelle avec le cours d'eau ne semble être lisible à travers l'aménagement de la section est du cimetière. En effet, la bande riveraine arborée a possiblement été conservée pour plusieurs raisons possibles.

D'une part, l'architecte et arpenteur Charles Baillairgé a dû tenir compte de la capacité de rétention des berges favorisée par les arbres. Des indices contemporains laissent croire que la rive a tout de même subi certains glissements partiels, la rivière étant en contrebas par rapport au terrain

du cimetière. La carte de la page précédente illustre bien la topographie relativement plane du secteur qui correspond à la plaine de la rivière. Celle-ci et ses berges constituent la seule exception, formant une petite vallée profonde de quelques mètres. Des travaux de stabilisation tentent de réduire l'effet de l'érosion des berges qui semble assez sollicitée au creux du petit méandre juste au sud du pont du boulevard Wilfrid-Hamel. Les berges plantées et les arbres matures avec leur système racinaire sont donc essentiels au maintien des terrains du cimetière. Il n'existe actuellement pas de trace visible d'érosion accentuée des berges et il ne semble pas y avoir de risque à court ou moyen terme, probablement grâce aux travaux de stabilisation et à la présence des arbres riverains.

D'autre part, la conception d'un espace clos à distance de la ville a façonné l'image du lieu funéraire au 19^e siècle. La visibilité du cimetière depuis l'autre rive ne représentait donc pas un critère d'aménagement témoignant du cimetière-jardin de l'époque. D'ailleurs, un espace marginalisé a été réservé pour les « exclus » en proximité de la rive. Un bosquet conservé à l'intérieur du cimetière contribuait à l'isolement de ce lot carré d'allure sobre et dépourvu d'arbres reflétant le statut social des défunts. La rivière était donc le fond de scène du cimetière, appréciable publiquement depuis la rue Saint-Vallier. Même en absence du couvert végétal, la rivière demeure discrètement visible.

Seule brèche physique et visuelle vers la rivière depuis le cimetière, une passerelle piétonne reliait le cimetière à la maison de Jésus-Ouvrier des pères Oblats au début du 20^e siècle. Cette passerelle permettait ainsi de faire participer le cimetière à l'environnement de la rivière. Elle a possiblement été démolie lors du passage du boulevard Wilfrid-Hamel, à la fin des années 1950.

Le secteur ouest du cimetière, quant à elle, communique discrètement avec le réseau du parc linéaire par son absence de clôtures et par la limite naturelle composée d'un boisé dense. Une entrée au parc linéaire est située dans l'angle sud-est du cimetière, en bordure du boulevard Wilfrid-Hamel. Or, dans cette partie également, la rivière n'est pas perceptible à partir du cimetière.



Figure 19 : Berge arborée



Figure 20 : Structure de stabilisation de la berge



Figure 21 : Couverture végétale

3.1.2 COUVERTURE VÉGÉTALE

Le cimetière Saint-Charles dispose d’une couverture végétale riche et diversifiée reflétant plusieurs périodes de conception depuis son implantation d’origine. À l’instar des principes de conception du cimetière-jardin, la conservation des arbres matures a été perçue comme un critère fondamental au moment de l’aménagement paysager du cimetière Saint-Charles. Suivant la méthode de l’architecte Charles Baillaigé, le concepteur d’un cimetière-jardin est amené à « [...] faire un plan du terrain sur une assez grande échelle et y indiquer la position exacte de tous les principaux arbres, etc. puis sur ce plan tracer le sentier et les lots proposés et retourner ensuite sur le terrain le plan à la main pour y tracer ce qui aurait été d’abord tracé sur le plan. C’est là la seule manière de faire les choses correctement » (AFND, 15 décembre 1857, cité dans Beaumont, 2011). L’orientation des sentiers sinueux, telle que trouvée dans la partie ancienne du secteur est du cimetière Saint-Charles et dans l’ancien cimetière Saint-Sauveur, peut donc être perçue comme une résultante intentionnelle traitant les arbres d’intérêt comme des éléments fixes et structurants. Par conséquent, le caractère naturel de l’espace funéraire ainsi que l’âge remarquable de certains arbres élèvent le cimetière au statut d’un espace vert à caractère ancien tel un jardin anglais.

Le végétal a été employé comme un élément structurant dans toutes les parties du cimetière Saint-Charles. Disposés en bordure de chemins courbes ou le long des allées rectilignes, les arbres permettent à la fois de multiplier les points de vue et aussi de créer des perspectives visuelles fortes culminant sur un élément d’intérêt tel une sculpture à caractère religieux, un monument funéraire ou une fourche de chemins.

Le secteur est du cimetière Saint-Charles présente une couverture végétale d’allure à la fois naturelle et structurée au sein de son réseau de sentiers sinueux et d’axes géométriques. À l’intérieur des espaces verts organiques, plusieurs espèces d’arbres sont disposées en îlots ou en arbre isolé composés majoritairement de variétés horticoles

d’érables à feuillage vert, panaché ou bourgogne. On y trouve également des érables indigènes, des ormes d’Amérique, des cormiers, des tilleuls, des pommetiers et des lilas communs. Le caractère naturel et la biodiversité représentent des critères d’aménagement essentiels du jardin anglais. Les axes rectilignes anciens, quant à eux, sont bordés d’alignements d’arbres sur un côté du chemin et offrent une couverture végétale parsemée et moins dense que la partie des avenues courbe (seulement pour la partie ancienne, les expansions successives vers l’ouest possédant une bonne canopée).

L’ancien cimetière Saint-Sauveur dispose d’un aménagement paysager semblable à la partie la plus ancienne du secteur est du cimetière Saint-Charles. Dans le périmètre de la rue Saint-Vallier Ouest, une canopée perméable laisse la place aux grands parcours concentriques découpés par deux axes formant une croix et semble suivre le cours des espaces courbes. Un alignement d’érables dessine l’axe horizontal de la croix et paraît en continuité avec la canopée plus dense dans le périmètre de la rue des Ardennes. La présence d’arbres conifères y est plus importante. En bordure de la rue des Ardennes, un alignement de pins noirs plantés entre les stèles de l’ancien chemin de croix accentue le parcours sinueux de la rue et offre un écran naturel vers le cimetière.

De retour du côté nord de la rue Saint-Vallier, la couverture végétale située entre l’avenue Sainte-Thérèse et l’avenue Saint-Sacrement se présente sous la forme de longs axes arborés suivant la trame géométrique des avenues du cimetière dans les sens est-ouest et nord-sud. La végétation entre l’avenue Sainte-Thérèse et l’avenue Sacré-Cœur suit un aménagement aléatoire et permet de ponctuer certains monuments funéraires. Dans ce secteur, l’allée de l’avenue Notre-Dame s’illustre par sa densité d’arbres et par certains spécimens centenaires. Cette caractéristique est probablement héritée d’une ancienne allée d’accès à une des villas présente sur le site au 19^e siècle. Le secteur entre l’avenue Sacré-Cœur, et l’avenue Saint-Sacrement, quant à lui, se caractérise par ses allées d’érables denses accentuant la profondeur des perspectives



Figure 22 : Alignement d’arbres, secteur est



Figure 23 : Conifères le long de la rue des Ardennes



Figure 24 : Arbres matures, près du boulevard Wilfrid-Hamel



Figure 25 : Alignements d'arbres matures, secteur est



Figure 26 : Peupliers fastigiés du secteur ouest

visuelles et les îlots dégagés. On y trouve majoritairement des érables argentés. Un peuplier isolé entre les avenues Saint-Eugène et Saint-Charles se dresse au milieu d'un îlot tel une sculpture et représente un élément phare au bout d'un alignement de pierres tombales. Le long de la rue Saint-Vallier Ouest, un alignement composé d'érables de Norvège cadre la perspective visuelle vis-à-vis le secteur urbain à caractère hétéroclite. Aux intersections des avenues avec la rue Saint-Vallier Ouest, les alignements d'arbres créent un effet de profondeur attirant le regard vers l'intérieur du cimetière et culminant sur une sculpture ou un monument.

La ceinture arborée longeant la rivière forme un écran vert depuis le pont Scott jusqu'à l'extrémité ouest du secteur ouest du cimetière au nord du boulevard Wilfrid-Hamel. Il s'agit d'un boisé naturel composé d'essences végétales typiques de la bande riveraine du domaine de l'érablière à tilleul. Sa valeur paysagère remarquable et sa biodiversité contribuent largement aux qualités du parc linéaire de la rivière dans ce secteur. Par ailleurs, un écran composé d'épinettes situé sur la limite est de la nouvelle partie du cimetière renforce la densité du boisé.

Le secteur ouest du cimetière Saint-Charles présente une canopée dense sous forme d'allées plantées au long de ses chemins principaux. On y trouve, en plus grande partie, des variétés horticoles d'érables au feuillage vert et bourgogne, des érables indigènes, des tilleuls, des chênes et des ormes d'Amérique. L'expérience paysagère émanant de l'espace ombragé créé par les allées s'apparente à la partie est du cimetière Saint-Charles et reprend ainsi certains principes du cimetière-jardin. Les sentiers secondaires en gravier et les grands îlots restent dégagés pour accentuer la hiérarchie du parcours principal en courbe. Un alignement de peupliers fastigiés le long du chemin de fer constitue un écran visuel de grande valeur paysagère. L'écran trace la limite temporaire du cimetière actuel d'est en ouest et offre une vue filtrée sur le terrain vacant adjacent appartenant à la Compagnie du cimetière Saint-Charles. Toutefois, la maladie du tronc et des rameaux causée par le chancre a visiblement affecté la grande partie des peupliers

compromettant ainsi leur valeur esthétique et la culture de ces arbres à long terme.

À l'instar des cimetières-jardin de son époque, la couverture végétale du cimetière Saint-Charles est supérieure à l'occupation minérale et agit comme un fil conducteur entre toutes les parties du cimetière. La densité de la végétation et l'âge impressionnant de plusieurs arbres confèrent au cimetière une grande valeur paysagère perceptible à la fois à l'intérieur et depuis l'extérieur du cimetière. Le cimetière Saint-Charles met en valeur les bienfaits de la nature en priorisant la présence du végétal. Les allées ombragées et les îlots de pelouse entretenus favorisent un environnement perméable, accessible universellement et à l'échelle du piéton. Les alignements d'arbres et la bande riveraine cadrent les îlots et procurent un sentiment d'intimité en lien avec le lieu funéraire.



Figure 27 : Alignements d'arbres, secteur ouest

3.2 LE PAYSAGE CONSTRUIT



Figure 28 : Monuments en bordure de la rue Saint-Vallier Ouest



Figure 29 : Ancien bâtiment d'accueil



Figure 30 : Calvaire du chemin de croix, section est



Figure 31 : Lotissement

3.2.1 LOTISSEMENT

- La division du parcellaire est l'une des traces les plus permanentes du tissu urbain. Le lotissement actuel du secteur du cimetière Saint-Charles est hérité des grands lots agricoles et de villégiature du début du 19^e siècle, eux-mêmes issus des fiefs du régime seigneurial ;
- Tel qu'illustré à la section 2.1 du présent rapport, les parties anciennes du cimetière, constituées du secteur est et du secteur de l'ancien cimetière Saint-Sauveur, étaient formées du lot 2347 (lot actuel 1303057), des lots 2348, 2355 et 2356 (lot actuel 1303058) et du lot 2357 (lot actuel 3496614). Ces derniers bordent directement la rivière Saint-Charles, à l'instar des propriétés de villégiature dont ils sont issus ;
- La portion aménagée au nord du boulevard Wilfrid-Hamel (expansion de 1967, secteur ouest) est formée des lots actuels 5628327, 5628328 et 3496612. La propriété a été morcelée en 2015 pour permettre la construction de l'édifice de la Coopérative funéraire des Deux Rives. Rien dans le paysage ne marque les limites de cette propriété distincte. Par ailleurs, l'accès à celle-ci se fait via l'entrée principale du cimetière. Des lots publics bordent la rivière, dont un lot de +/- 70 m de largeur, presque entièrement boisé et étant partie prenante du parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles ;
- La portion la plus au nord, en friche, est constituée des lots 2861318 et 3496609. Des lots publics d'environ 30 m de largeur forment également la rive de la rivière pour cette portion du cimetière ;
- Le secteur ouest du cimetière sont divisées par une propriété de 30 à 60 mètres de largeur appartenant à la Canadian Northern Quebec Railways. Cette limite est perceptible dans le paysage grâce à un important alignement de peupliers ;
- Tous les lots formant la propriété du cimetière Saint-Charles sont de forme irrégulière due à la présence de la rivière Saint-Charles et du tracé ancien du parcours de la rue Saint-Vallier Ouest ;
- Ces mêmes lots ont aussi une superficie relativement imposante, particulièrement lorsqu'ils sont comparés aux propriétés

résidentielles des quartiers Saint-Sauveur, Vanier et Duberger ;

- Les parcours anciens tels que la rue Saint-Vallier Ouest, le boulevard Père-Lelièvre et le boulevard Wilfrid-Hamel épousent la sinuosité de la rivière Saint-Charles. Lorsque butée aux développements orthogonaux des quartiers environnants, cette sinuosité crée des lots irréguliers, souvent en tête d'îlots ;
- Plusieurs de ces lots irréguliers accueillent des fonctions particulières (commerciale, industrielle, publique ou institutionnelle) et/ou des bâtiments au gabarit plus imposant. Voisinant le cimetière, on trouve de ces types de lots, qui sont parfois vacants. Un de ceux-ci est même utilisé comme dépôt à neige (bien que dissimulé depuis la voie publique). Ces lots et les fonctions qu'on y trouve sont plutôt déstructurés et participent peu aux qualités urbaines et paysagères potentielles du secteur.

STATIONNEMENTS ASPHALTÉS

- Avec leurs aménagements commerciaux, le boulevard Wilfrid-Hamel et l'avenue Saint-Sacrement présentent de nombreuses zones asphaltées, servant principalement au stationnement ;
- La propriété de la Coopérative funéraire des Deux Rives possède également un important stationnement de surface asphalté, directement juxtaposé au cimetière ;
- Le stationnement du cimetière, en plus de prendre place informellement en marge des allées asphaltées, est relativement discret et situé à l'extrémité ouest des propriétés, près du bâtiment administratif ;
- En sommes, les grands lots gazonnés et arborés du cimetière Saint-Charles forment une exception bienvenue dans le tissu urbain du secteur à l'étude.

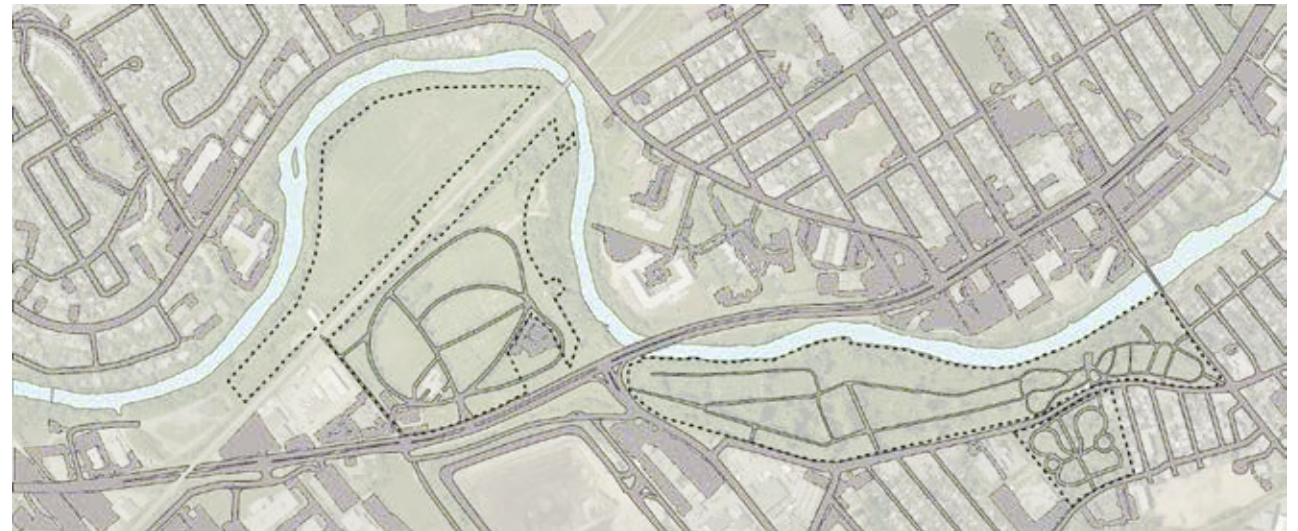


Figure 32 : Stationnements

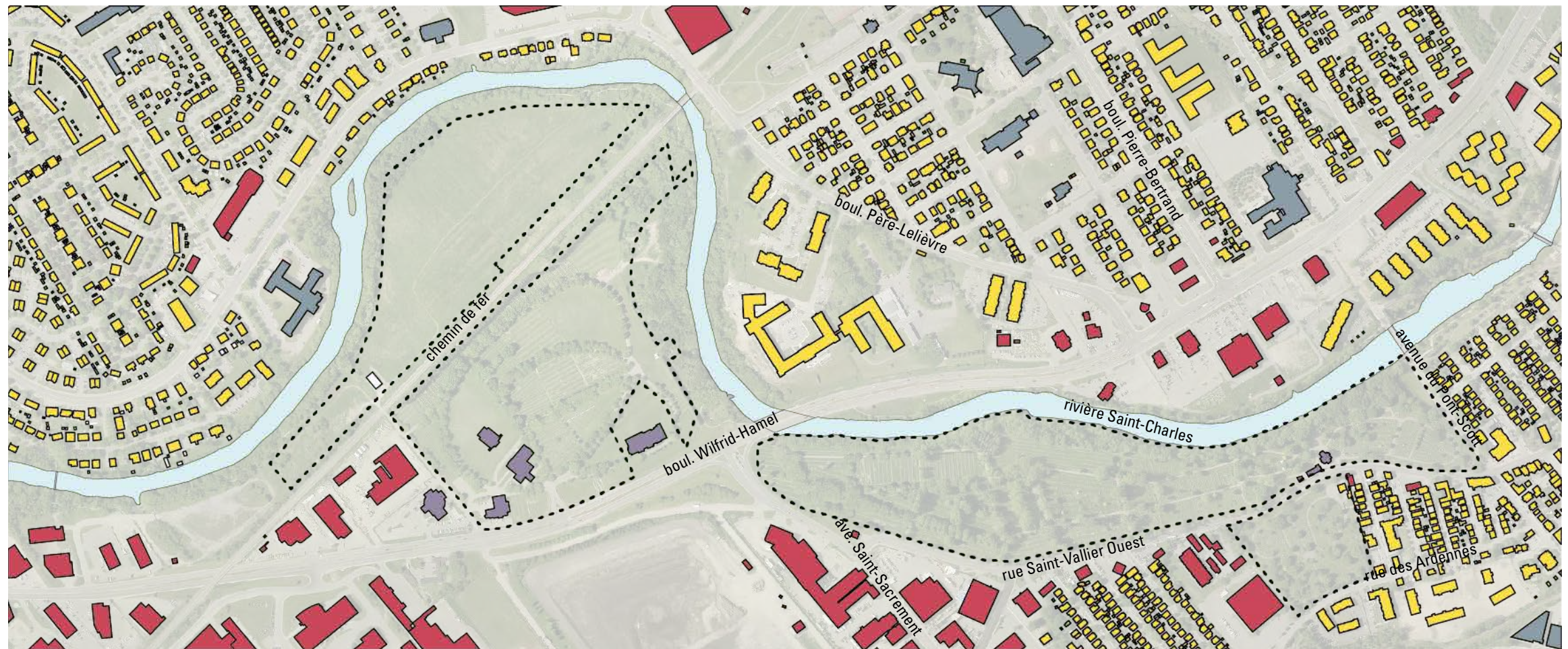


Figure 33 : Usage du bâti

3.2.2 BÂTI

- Le tissu urbain environnant est mixte dans ses usages, ses gabarits de bâti et ses modes d’implantation ;
- L’usage résidentiel est dominant, formant la portion extrême ouest du quartier Saint-Sauveur, ainsi que les quartiers de Vanier et de Duberger ;
- Toutefois, il y a présence de nombreux bâtiments commerciaux, particulièrement le long de l’axe Wilfrid-Hamel, ainsi que l’avenue Saint-Sacrement et la portion ouest de la rue Saint-Vallier Ouest. Aussi, on trouve quelques bâtiments institutionnels, surtout au nord de la rivière Saint-Charles ;
- Contrairement à d’autres portions des quartiers environnants, la présence de bâtiments au gabarit relativement important aux usages divers (résidentiel, commercial et institutionnel) est considérable à l’intérieur de la zone à l’étude ;
- On remarque les bâtiments à usage « funéraire » dans la portion ouest du cimetière, alors que l’ancien bâtiment d’accueil et ses dépendances sont les seules constructions subsistantes du secteur est (partie la plus ancienne) ;
- Les bâtiments les plus hauts sont des constructions résidentielles récentes, soient l’immeuble à logement construit à l’emplacement de l’ancienne église Notre-Dame-de-Pitié (4 étages) et les bâtiments des résidences pour retraités le Quartier des Rivières (4 à 5 étages). En moyenne, dans le secteur à l’étude, les constructions ont environ 2 étages ;
- L’encadrement visuel bâti le long de l’axe Saint-Vallier Ouest est asymétrique, à l’exception de la portion où se côtoient l’ancien cimetière Saint-Sauveur et la partie ancienne du cimetière Saint-Charles. Cet encadrement asymétrique est également en bonne partie déstructuré : les marges et l’implantation du bâti commercial de bout d’îlots étant irréguliers ;

- La situation est différente pour l’encadrement visuel du boulevard Wilfrid-Hamel, à la hauteur du cimetière Saint-Charles, l’encadrement est très large de part et d’autre du parcours. Il demeure déstructuré dans les autres portions du boulevard de la zone à l’étude.



Figure 34 : rue Gamelin, quartier Saint-Sauveur



Figure 35 : Mausolée et crématorium, secteur ouest



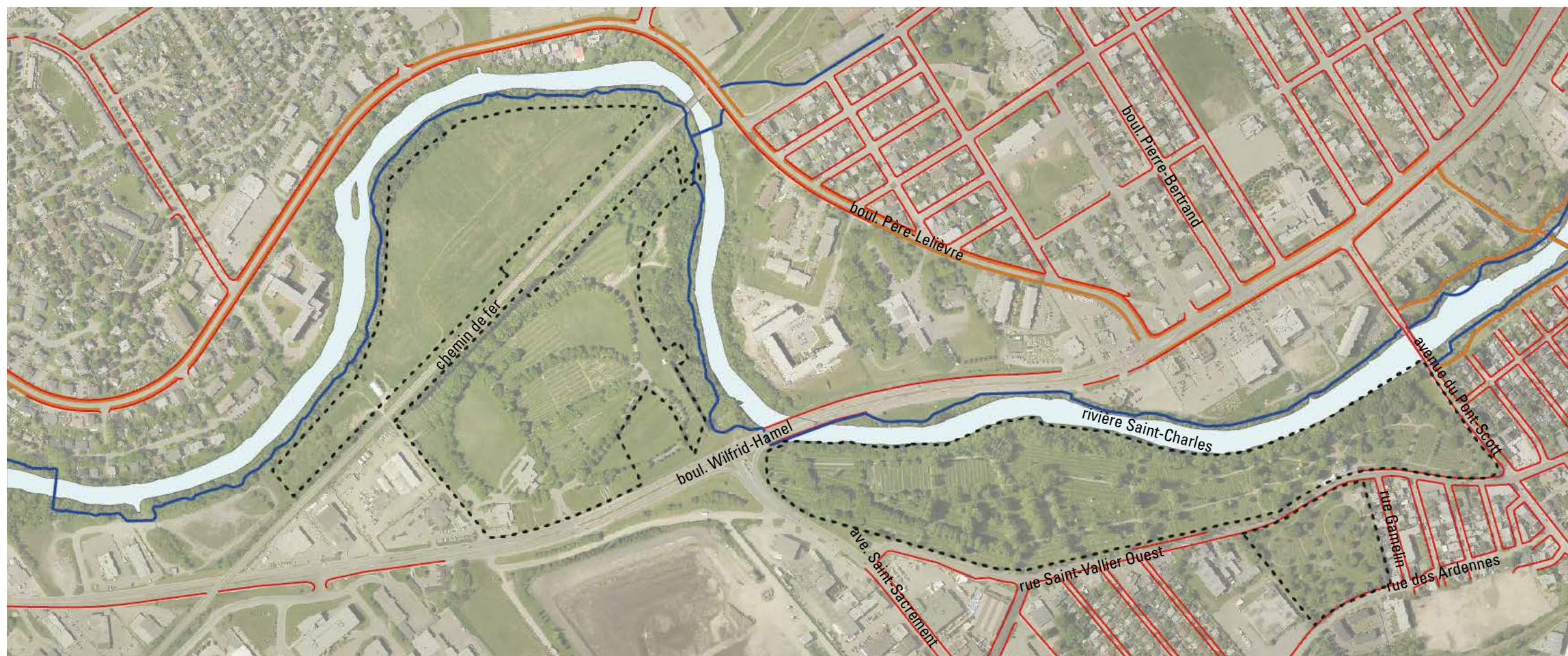
Figure 36 : Encadrement visuel asymétrique, rue saint-Vallier Ouest



Figure 37 : Encadrement visuel large, boul. Wilfrid-Hamel



Figure 38 : Bâtiments commerciaux, rue Saint-Vallier Ouest



/28 — Trottoirs — Parcours cyclables — Sentiers pédestres

Figure 39 : Système viaire et transport actif

3.2.3 SYSTÈME VIAIRE

- Les parcours fondateurs du secteur (parcours anciens) sont la rue Saint-Vallier Ouest, autrefois appelée chemin de la Petite-Rivière ou chemin de Lorette, l'axe du boulevard Père-Lelièvre, autrefois nommé chemin de la Petite-Rivière Nord et une portion du boulevard Wilfrid-Hamel, anciennement le chemin des Commissaires. Ces derniers longeaient la rivière Saint-Charles sur chacune de ces rives. Comme tous parcours fondateurs, leurs tracés s'adaptent aux éléments naturels : la rivière dans ce cas-ci ;
- Le tracé de la rue Saint-Vallier Ouest était aussi celui du chemin du Roy, à l'époque de la Nouvelle-France. Il reliait Québec à Montréal. Il s'agit donc d'une des routes les plus anciennes de la province. À bien des localisations, la route 138 reprend le tracé de ce parcours ;
- Le pont Scott est érigé à la fin du 18^e siècle, ce qui en fait un des plus anciens ponts de Québec ;
- Le tracé de l'avenue Saint-Sacrement (autrefois la route Bell) remonte au milieu du 19^e siècle. Ses racines prennent forme dans son passé industriel qu'elle conserve toujours partiellement ;
- À l'intérieur du secteur à l'étude, le boulevard Wilfrid-Hamel reprend les tracés de deux parcours anciens (chemin de la Petite-Rivière et chemin des Commissaires). Ces derniers ont été reliés à la fin des années 1950 par le biais d'un nouveau pont enjambant la rivière Saint-Charles, nommé le pont du Repos. Son tracé est devenu la route 138 ;
- Le boulevard tel qu'on le connaît aujourd'hui est donc déjà aménagé lorsque la compagnie du Cimetière Saint-Charles acquiert les terrains au nord de celui-ci pour son expansion des années 1960, tout comme l'était le chemin de fer, dont l'implantation remonte à la seconde moitié du 19^e siècle. Ces barrières physiques importantes marquent fortement les diverses parties observables du cimetière. Le cimetière s'est donc aménagé de part et d'autre de ces barrières physiques, et non l'inverse ;

- Les autres parcours sont majoritairement aménagés avec l'urbanisation des divers quartiers du secteur et servent à l'implantation de bâti résidentiel.
- Plusieurs parcours du secteur à l'étude ne sont pas bordés de trottoirs. On constate en effet qu'un trottoir n'est présent que partiellement en bordure du cimetière Saint-Charles sur la rue Saint-Vallier Ouest. Aussi, le secteur de la grande intersection formée par l'avenue Saint-Sacrement, la rue Saint-Vallier Ouest et le boulevard Wilfrid-Hamel est également dépourvu de trottoirs. Il en va de même pour la portion du boulevard Wilfrid-Hamel devant le cimetière ;
- Le parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles est un important corridor de déplacements actifs, en hiver comme en été :
 - Une piste cyclable y est aménagée. Elle bute toutefois à la hauteur du pont Scott. L'axe de l'aqueduc / Wilfrid-Hamel / Père-Lelièvre reprend le relais à cet égard, en poursuivant le tracé vers l'ouest ;
 - L'hiver, un sentier de ski de fond et de raquette permet de circuler aux abords de la rivière, également de son embouchure à la hauteur du pont Scott ;
 - Le sentier piéton continu au-delà du pont. Il longe la berge du côté nord. Il traverse ensuite la rivière avec le pont du Repos, puis se poursuit sur la rive sud, longeant les terrains du cimetière Saint-Charles. Une passerelle relie le sentier au parc Victorin Beaucage du quartier Vanier.



Figure 40 : Avenue du Pont-Scott



Figure 41 : Intersection av. Saint-Sacrement et boul. Wilfrid-Hamel



Figure 42 : Chemin de fer



Figure 43 : Pont du Repos, boul. Wilfrid-Hamel

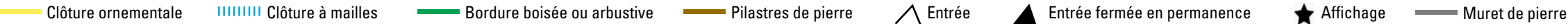
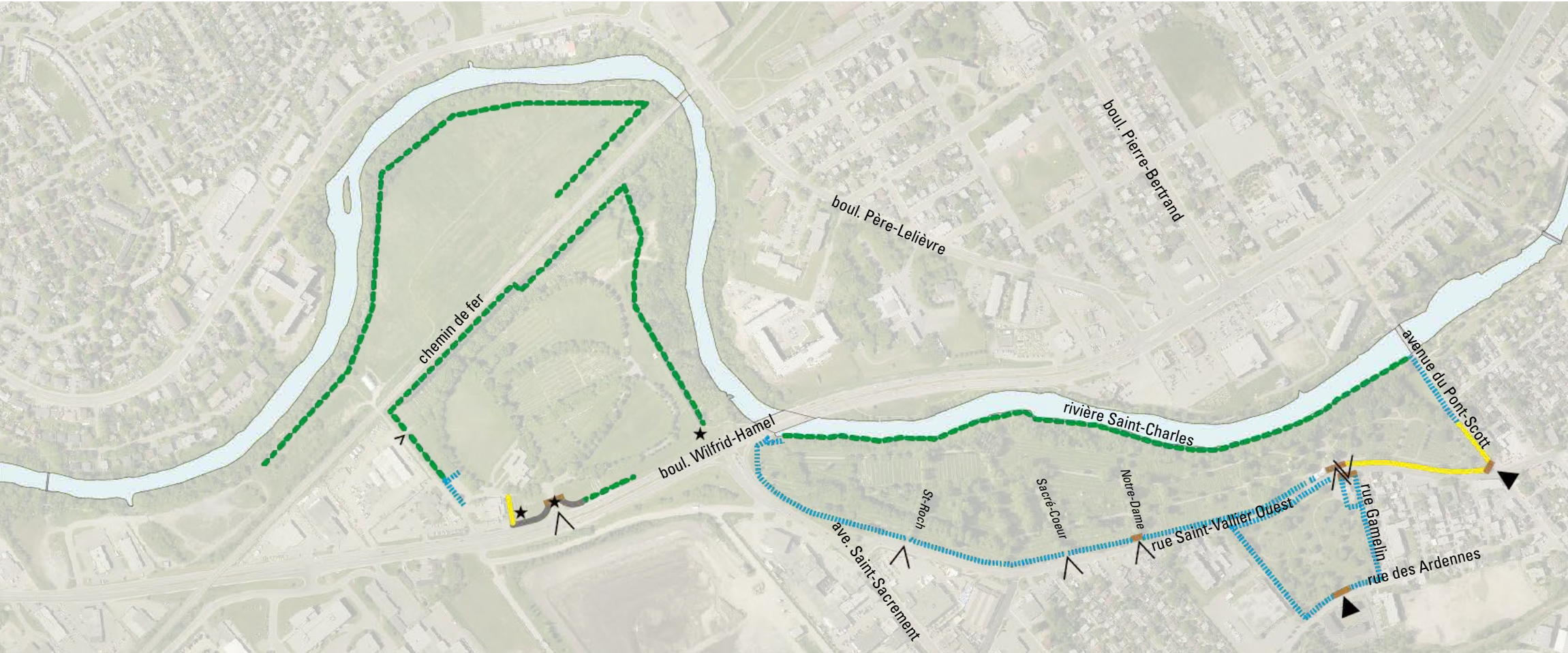


Figure 44 : Interfaces urbaines

3.2.4 INTERFACES DU CIMETIÈRE

- Les deux sections du cimetière au sud du boulevard Wilfrid-Hamel (secteurs est et secteur de l'ancien cimetière Saint-Sauveur) sont entièrement isolées de la voie publique par une clôture. Cette barrière physique est toutefois perméable à la vue ;
- La majorité de cette clôture est en acier à mailles (type « Frost »), incluant tout le périmètre de l'ancien cimetière Saint-Sauveur ;
- Une section de clôture en acier plus ornementale (bien que très simple) est présente à l'extrémité est du cimetière, soit à l'angle de la rue Saint-Vallier Ouest et de l'avenue du Pont-Scott ;
- La portion au nord du boulevard Wilfrid-Hamel (section ouest) n'est à peu près pas clôturée. Seuls un muret bas de pierres et une haie basse séparent les monuments de la voie publique ;
- Des limites boisées séparent le cimetière de la rivière Saint-Charles. Du côté du secteur ouest, ce boisé s'épaissit et devient la seule limitation entre les terrains du cimetière et le sentier pédestre du parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles ;
- Tel qu'illustré à la section concernant la couverture végétale, en plus de ces bandes riveraines boisées, certains alignements d'arbres viennent également marquer les limites du cimetière dans le paysage ;
- Le cimetière comporte plusieurs accès, qui sont tous fermés en dehors des heures d'ouverture ;
- L'ancienne entrée principale sur la rue Saint-Vallier Ouest est marquée par des pilastres de pierre, un portail, un affichage discret ainsi que la présence de l'ancien bâtiment d'accueil ;
- L'entrée de l'ancien cimetière Saint-Sauveur est également marquée de deux pilastres de pierre et un affichage discret. Deux autres pilastres et un portail d'acier ont été déménagés du côté de la rue des Ardennes. On peut y lire l'inscription « Cimetière St-Sauveur ». Ce portail est fermé en tout temps ;
- Un autre portail est aménagé à l'angle de la rue Saint-Vallier Ouest et de l'avenue du Pont-Scott. Celui-ci est également fermé en tout temps ;

- L'entrée Notre-Dame est également munie d'un portail et de deux pilastres engravés « cimetière St-Charles » ;
- Les entrées Sacré-Cœur et Saint-Roch sont de simples portails sans inscription ;
- La nouvelle entrée principale sur le boulevard Wilfrid-Hamel est munie d'une importante enseigne sur potence, à l'image des enseignes commerciales du boulevard ;
- La situation contemporaine du cimetière Saint-Charles est urbaine, contrairement au moment de ses premiers aménagements au milieu du 19^e siècle. Cette situation entraîne inévitablement des voisinages singuliers, notamment :
 - Les monuments funéraires côtoient les cours arrière des résidences de la rue Gamelin ;
 - Ils côtoient également les cours et bâtiments industriels et commerciales de la rue des Ardennes et du boulevard Wilfrid-Hamel ;
 - La proximité entre certains monuments et la rue Saint-Vallier Ouest est remarquable, particulièrement aux endroits où il y a absence de trottoirs ;
 - Enfin, bien que la juxtaposition ne soit pas directe, le cimetière est en contact visuel important avec plusieurs terrains et bâtiments déstructurés du point de vue urbain et/ou vacants.



Figure 45 : Juxtaposition des types de clôture, avenue du Pont-Scott



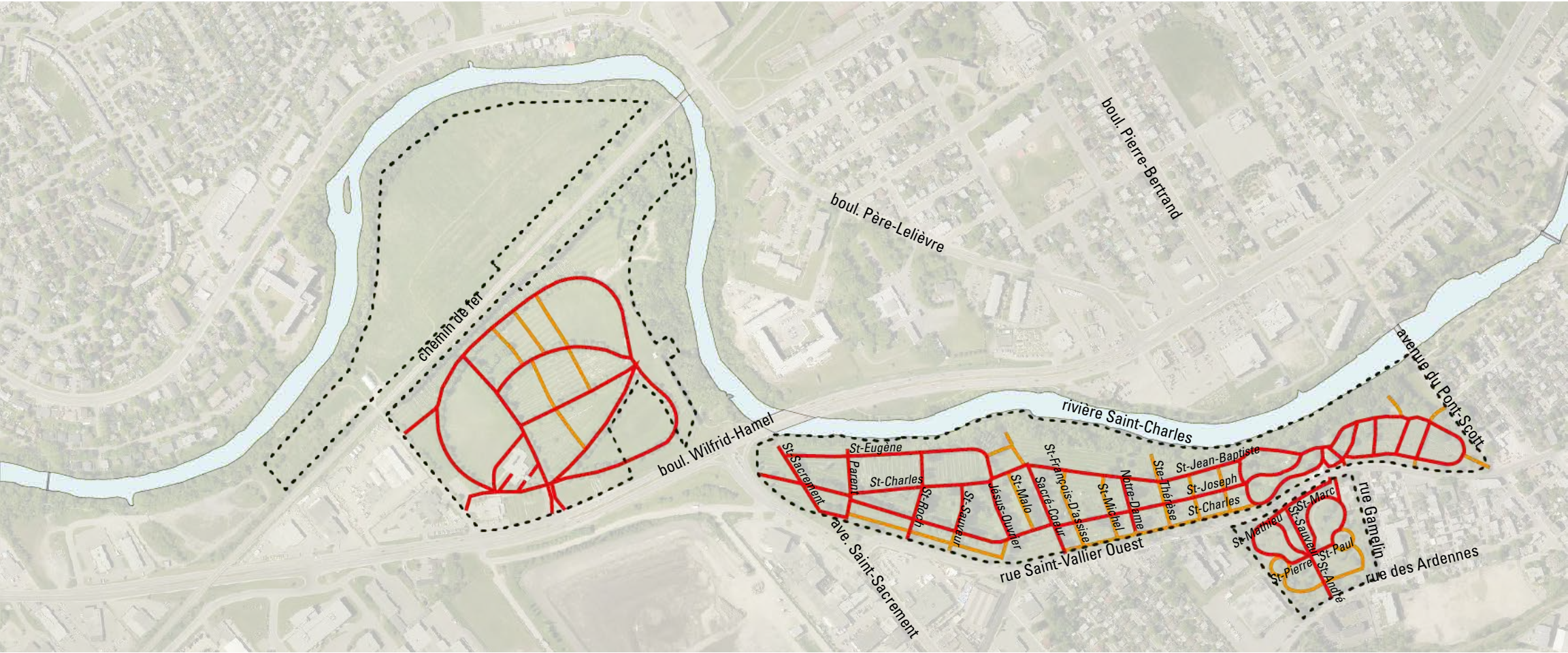
Figure 46 : Portails avenue du Pont-Scott et des Ardennes



Figure 47 : Cours arrière, résidence rue Gamelin



Figure 48 : Cour industrielle, édifice boul. Wilfrid-Hamel



/32

— Allées asphaltées — Allées gazonnées ou en gravier

Figure 49 : Hiérarchie des parcours du cimetière

3.2.5 PARCOURS PIÉTONS DU CIMETIÈRE ET LEUR HIÉRARCHIE

- Le cimetière Saint-Charles offre des parcours piétons suivant les principes d'aménagement des grands jardins anglais et français classiques. Composé de chemins principaux et secondaires, le cimetière-jardin dispose d'une trame à caractère urbain portant des noms d'avenue ;
- Au contraire du cimetière Père-Lachaise à Paris et du Mont Auburn à Cambridge, la plupart des avenues du cimetière Saint-Charles (section est) et de l'ancien cimetière Saint-Sauveur portent des noms à vocation religieuse. Le secteur ouest du cimetière Saint-Charles, situé sur le boulevard Wilfrid-Hamel, ne porte pas de noms d'avenue (les sections du cimetière sont plutôt numérotées) ;
- L'ancienne partie du secteur est conçue par Charles Baillairgé ainsi que le cimetière Saint-Sauveur représentent le modèle anglais aux allées courbes et arborées. L'extension de l'ancien cimetière est composée d'axes géométriques à la française reprenant la trame urbaine rectiligne de la ville. Le secteur ouest présente des chemins en courbe formant un grand parcours fermé aux traverses perpendiculaires ;
- La hiérarchie des parcours piétons est déterminée par la largeur des chemins, par leur matérialité et par la présence d'alignements d'arbres ;
- Les chemins principaux sont généralement asphaltés et plantés d'arbres en bordure. Les alignements d'arbres perpendiculaires indiquent l'intersection avec un autre axe principal et permettent de relier les avenues principales entre elles ;
- Les chemins secondaires peuvent être des sentiers en gravier ou en gazon déterminés par l'orientation des monuments funéraires et par l'espace qu'ils libèrent à la circulation piétonne. Les chemins secondaires sont perpendiculaires aux axes principaux et généralement moins visibles que ces derniers par manque d'alignement d'arbres ;

- Axé sur la visite et la déambulation, le réseau de chemins principaux et secondaires s'entend sur l'entièreté du cimetière. Son parcours à la fois sinueux et orthogonal invite à la découverte progressive par le biais de percées visuelles orientées sur des fourches de chemin et des monuments d'appel ;
- Véritables témoins de la première occupation du territoire, les avenues du Sacré-Cœur et Notre-Dame sont situées à même les allées d'approche des villas Coucy-le-Castel et la villa voisine (Panet-Armstrong). L'âge remarquable de certains arbres s'y trouvant témoigne de leur plantation à l'époque d'occupation des villas par les anciens propriétaires. L'intégration des allées d'approche à l'aménagement du cimetière pourrait être à l'origine de la trame rectiligne en continuité avec la ville lors du premier agrandissement du cimetière. Il en est de même pour l'avenue située près de la limite est du secteur est qui servait à l'allée d'approche à la villa le Bocage.



Figure 50 : Entrée Notre-Dame, sur Saint-Vallier Ouest



Figure 51 : Allée sinueuse, ancien cimetière Saint-Sauveur



Figure 52 : Allée de gazon, secteur est



Figure 53 : Allée en courbe, secteur ouest

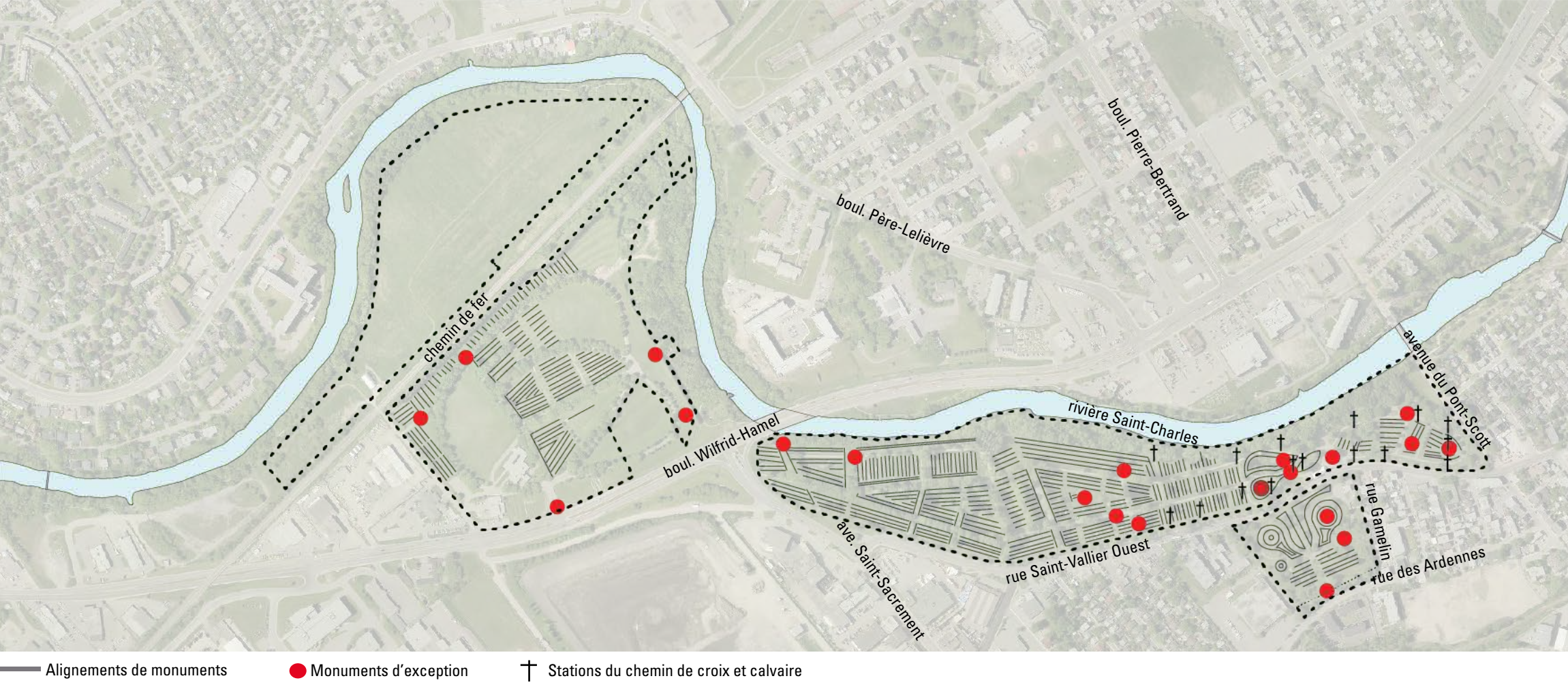


Figure 54 : Position des monuments funéraires

3.2.6 POSITION DES MONUMENTS FUNÉRAIRES

- Les monuments situés dans le cimetière Saint-Charles témoignent de l'évolution funéraire caractérisant diverses époques au Québec depuis le milieu du 19^e siècle.
- Suivant les mouvements à l'origine des grands cimetières-jardins français et américains, la partie ancienne du secteur est du cimetière Saint-Charles et l'ancien cimetière Saint-Sauveur se distinguent par le nombre, la taille et la variété de leurs monuments. Le visiteur y découvre au fil de ses pas des mausolées, des temples, des piliers, des pyramides, des obélisques, des colonnes et des lanternes disposés tantôt parallèlement et tantôt perpendiculairement dans les grands lots gazonnés d'allure sobre.
- Le type et la hauteur des monuments permettent au visiteur de saisir la hiérarchisation sociale du cimetière à l'époque victorienne. Les hauts monuments étroits sont généralement disposés le long des avenues, concentrés dans les secteurs anciens et relativement distancés entre eux. En proximité d'un mausolée ou d'un petit temple, les hauts monuments libèrent souvent un corridor visuel plus large ou confèrent au monument somptueux un espace central suivant la forme qu'il impose. Les plaques verticales, quant à elles, sont de taille uniforme, plus petites et regroupées dans des secteurs denses et concentrés.
- Les différences sociales, la volonté de transmission d'un patrimoine familial, la durée de la concession des lots et même la différence dans la provenance de la clientèle reflètent un véritable urbanisme funéraire typique du cimetière-jardin. Par exemple, des sections réservées à la communauté chinoise catholique sont situées dans le cimetière Saint-Charles.
- Cet « urbanisme ». composé de monuments parfois somptueux parfois modestes, est perceptible jusqu'à l'avenue du Sacré-Cœur. La hauteur et la richesse artistique témoignant de l'ère victorienne diminuent visiblement vers l'ouest pour laisser la place à des allées de plaques verticales dos à dos suivant la trame rectiligne en sens

parallèle ou perpendiculaire. Dans le secteur ouest, plus récent, la densité des monuments y est plus élevée en vue de rentabiliser l'espace.

- On peut remarquer que la première rangée de monuments ou de pierres tombales est presque toujours orientée vers l'avenue. Ainsi, dans le cas des avenues perpendiculaires aux avenues Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste, la première rangée de monuments paraît souvent en sens perpendiculaire aux monuments à l'intérieur du lot. La visibilité des inscriptions sur les monuments est un élément important du cimetière-jardin axé sur la visite en famille.
- Dans le secteur ouest du cimetière Sainte-Charles située sur le boulevard Wilfrid-Hamel, on trouve majoritairement des plaques verticales de hauteur et de style homogène. Il y également deux secteurs réservés à des communautés religieuses et deux secteurs réservés aux défunts militaires. Ces derniers sont situés aux deux extrémités du cimetière et dotés de plaques verticales homogènes. Aussi, un secteur regroupant des plaques au sol est situé en proximité de l'entrée principale du cimetière.
- Dans toutes les parties du cimetière, des statues à caractère religieux et des monuments imposants sont situés au bout de certains axes stratégiques afin d'attirer le regard et d'agrémenter la visite du cimetière.
- Dans le même esprit, le visiteur découvre au fil de ses pas le chemin de croix situé dans l'ancienne partie du secteur est. Composé de 15 stations, ce dernier est réparti sur les avenues Saint-Charles, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Thérèse et Saint-Joseph au sein d'un long parcours fermé et orienté sur le cheminement spirituel. Suivant ce parcours, le visiteur est amené à découvrir l'ancienne partie du cimetière tel qu'imaginé par l'architecte Charles Baillairgé.



Figure 55 : Divers monuments



Figure 56 : Exemple d'effet d'accumulation des monuments, secteur est

- Ce qui caractérise toutes les parties du cimetière, au-delà des alignements visuels, des allées plantées et des monuments d'exception, ce sont les accumulations importantes visibles de monuments funéraires. En effet, les grandes perspectives dégagées du cimetière-jardin qu'est le cimetière Saint-Charles permettent d'apprécier l'effet d'entassement de plusieurs monuments, et ce, en un seul coup d'œil.
- Dépendamment du point de vue, l'orientation des monuments crée un effet de densité ou encore de perspective circonscrite entre deux alignements de pierres tombales qui semblent définir un corridor gazonné sans fin.

Pour plus de détails concernant les monuments funéraires, se référer à l'étude de Patri-Arch sur l'art et l'ethnologie du cimetière Saint-Charles, 2018.



Figure 57 : Exemple d'effet de perspectives, secteur est



Figure 58 : Station du chemin de croix, partie ancienne du secteur est

3.3 LE PAYSAGE PERÇU

Les éléments naturels et anthropiques composent le paysage. Or, le concept de paysage fait aussi appel à la question de sa perception, c'est-à-dire à la fois l'action de l'observer et la représentation mentale qu'on s'en fera par la suite. On parle alors d'imagibilité du paysage à travers la lisibilité de ces éléments forts. Dans le cadre de cette étude, les points d'observation se feront toujours depuis la voie et les propriétés publiques, en considérant les propriétés du cimetière comme « publiques », bien qu'elles appartiennent à la compagnie du Cimetière Saint-Charles, un organisme à but non lucratif.

3.3.1 UNITÉS DE PAYSAGE

Le territoire à l'étude a été découpé en cinq unités de paysage (U1 à U5). Celles-ci reprennent d'une part les limites des propriétés du cimetière ainsi que les parcours publics les bordant. Chacune de ces unités possède des caractéristiques paysagères particulières et des ambiances paysagères uniques. Celles-ci sont héritées de l'agacement particulier des éléments anthropiques par rapport au canevas des éléments naturels, tel que décrit dans les sections précédentes de cette étude. Cet agencement est bien entendu lié aux différentes périodes de développement du cimetière.

Chacune des unités possède également des perspectives visuelles particulières qui permettent de « lire » le paysage. Ces perspectives nous renseignent sur les grandes caractéristiques paysagères du cimetière Saint-Charles qui se développe comme un cimetière-jardin à partir du milieu du 19^e siècle. Ces caractéristiques sont, entres autres, l'intégration des éléments naturels en place, l'enceinte close délimitant le cimetière, la présence d'une trame « urbaine » de développement, et l'accumulation des monuments funéraires exceptionnels et plus sobres.

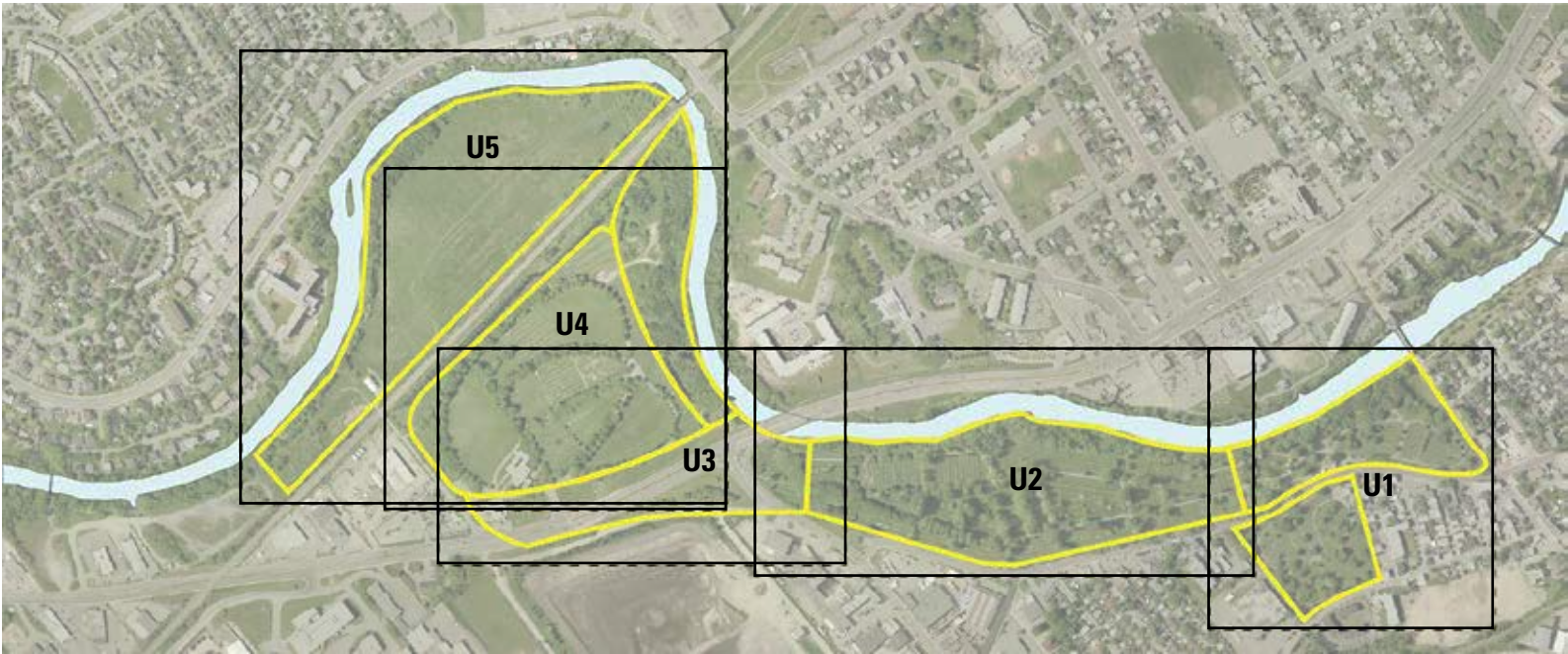


Figure 59 : Découpage du territoire en unités de paysage

U1 LE CIMETIÈRE SINUEUX

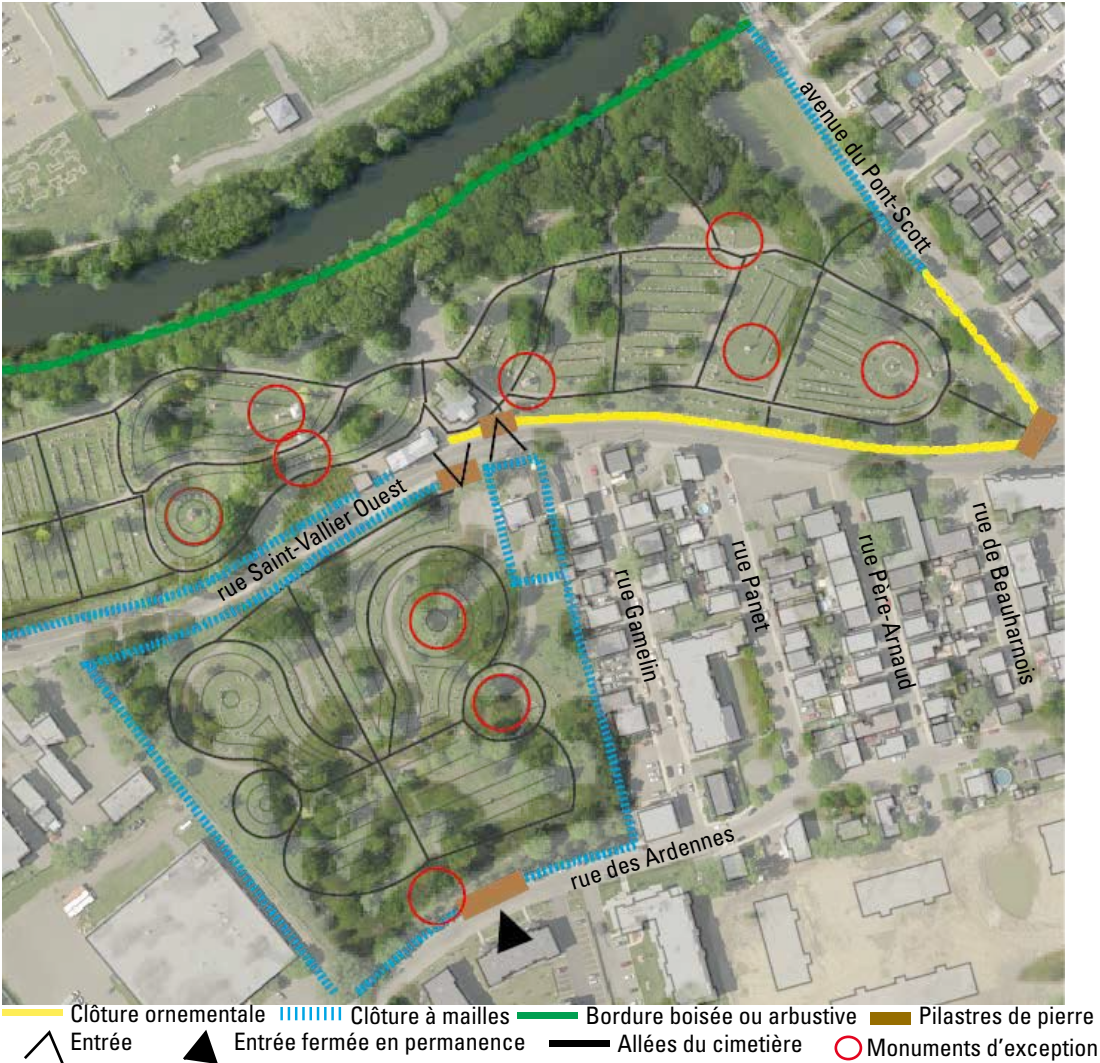


Figure 60 : Caractéristiques visuelles de l'unité de paysage U1



Figure 61 : Ave. du Pont-Scott, direction sud



Figure 62 : Ave. du Pont-Scott, direction nord



Figure 63 : Rue Saint-Vallier, direction ouest



Figure 64 : Entrée, ancien cimetière Saint-Sauveur



Figure 65 : Rue Saint-Vallier, direction nord



Figure 66 : Ave Saint-Joseph, direction est

DESCRIPTIF

- Cette unité est formée de l'ancien cimetière Saint-Sauveur ainsi que de l'extrémité est du secteur est du cimetière Saint-Charles ;
- Il s'agit donc des parties parmi les plus anciennes du cimetière ;
- Bien que directement juxtaposé à la rivière Saint-Charles, une large bande plantée sépare le cimetière de celle-ci ;
- Par ailleurs, une grande section au coin nord-est est toujours libre et gazonnée. En pente descendante, cette section correspond à l'emplacement d'un ruisseau autrefois présent sur le terrain de l'ancienne villa le Bocage. Le ruisseau a dû être canalisé ;
- La portion est du cimetière Saint-Charles correspond à la majorité des aménagements imaginés par Baillaigé ;
- Ces aménagements, ainsi que ceux de l'ancien cimetière Saint-Sauveur, ont la particularité d'avoir des allées de circulation sinueuses : à l'image d'un jardin anglais du 19^e siècle ;
- Ces allées sinueuses orientent l'implantation des monuments funéraires, qui sont tantôt alignés parfaitement, tantôt épousant une courbe et parfois même en cercle concentrique, ce qui constitue une caractéristique unique à l'unité ;
- Cette unité présente une très grande variété de monuments funéraires, tantôt simples et tantôt très élaborés ;
- Elle comprend également l'ancien bâtiment d'accueil, ses dépendances, l'ancienne maison du gardien du cimetière Saint-Sauveur ainsi que le site de l'ancienne chapelle Notre-Dame-du-Purgatoire ;
- On trouve dans cette unité la seule portion de clôture plutôt ornementale de la zone à l'étude. Toutes les sections du cimetière de cette unité sont clôturées. On y observe quatre portails, dont deux sont fermés en permanence. Les deux autres sont des entrées principales à leur section respective du cimetière ;
- **Avec ses allées sinueuses anciennes et ses alignements de**

monuments en conséquence, son couvert végétal aux arbres plutôt matures parsemés sur le terrain (on ne trouve que quelques alignements), ses bâtiments anciens et ses nombreux monuments élaborés, cette unité possède une ambiance paysagère unique, presque bucolique, très similaire au jardin anglais. L'unité incite à la balade et à la découverte de nouveaux monuments à chaque détour.

CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES EXTERNES AU CIMETIÈRE

- Depuis l'avenue du Pont-Scott, le cimetière se présente comme un parc naturel du côté nord. Dans la portion plus au sud, les arbres matures, la clôture ornementale, la proximité des monuments et un portail imposant (bien que fermé) marque la présence du cimetière, qui se présente dans sa forme jardin ;
- Dans cette portion du secteur à l'étude, la rue Saint-Vallier Ouest est très sinueuse, à l'image des allées du cimetière. Les arbres matures sont plus clairsemés en bordure du parcours, dévoilant de nombreux monuments funéraires à proximité ;
- La sinuosité du parcours ne dévoile que tardivement la présence du bâtiment d'accueil ancien et ses dépendances, et ce, dans les deux directions. Il en est de même pour l'ancienne maison du gardien du cimetière Saint-Sauveur, qui s'apparente à une résidence du secteur. Les portails de pierre sont aussi peu visibles depuis la rue Saint-Vallier. En ce sens, ni les bâtiments ni ses portails ne sont de véritables repères dans le paysage urbain.
- Depuis la rue Saint-Vallier Ouest en observant à travers les deux sections du cimetière, on aperçoit une accumulation importante de monuments funéraires sans alignement précis. Le boisée de la berge de la rivière forme le fond de scène du côté nord, alors que l'ancien cimetière Saint-Sauveur à des allures infinies. Les grands arbres matures constituent les éléments marquants du paysage. Ce sont des percées visuelles similaires qu'on peut observer dans l'axe

des parcours Beauharnois, Père-Arnaud, Panet et Gamelin vers le cimetière ;

- Depuis la rue des Ardennes, le cimetière a des allures de parc naturel, les arbres matures en premier plan dissimulent les monuments derrière. Le parc est toutefois clos, malgré l'invitation lancée par le portail démenagé ;
- Enfin, depuis la berge opposée de la rivière Saint-Charles, rien ne laisse présager la présence du cimetière, qui se présente comme un parc naturel.

CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES INTERNES AU CIMETIÈRE

- Les perspectives visuelles à l'intérieur du cimetière pour cette unité ressemblent à celles observables à travers ce dernier depuis la rue Saint-Vallier Ouest. La majorité des allées étant sinueuses, on peut observer que quelques longues percées visuelles, appuyées par des alignements de monuments funéraires et parfois d'arbres de taille moyenne ;
- Les principales perspectives visuelles de cette section sont formées d'allées en dérobé, agrémentées par la présence d'arbres matures au positionnement visiblement « aléatoire » et marquées fortement par l'accumulation de monuments funéraires, dont plusieurs en hauteur, et dont l'implantation semble désordonnée. Ces panoramas typiques sont observables uniquement dans cette unité de paysage ;
- Aussi, la rivière Saint-Charles n'est pas visible en été, la bande végétale formant un écran important. En dehors de la saison végétative, la rivière demeure peu visible, en contrebas et éloignée de la partie aménagée du cimetière.

U2 LE CIMETIÈRE ORTHOGONAL



Figure 71 : Ave. Saint-Roch, direction nord



Figure 72 : Ave. Saint-Joseph, direction ouest



Figure 68 : Rue Saint-Vallier ouest, direction ouest



Figure 69 : Rue de l'Armée, direction nord



Figure 70 : La rivière et le boul. W.-Hamel, direction nord



Figure 73 : Près de l'Ave. Sainte-Thérèse, direction ouest

U2 LE CIMETIÈRE ORTHOGONAL

DESCRIPTIF

- Cette seconde unité est formée de la partie la plus à l'ouest du secteur est du cimetière, au sud du boulevard Wilfrid-Hamel ;
- Son extrémité est était partie intégrante du plan original de Baillairgé. Elle est aussi formée des agrandissements successifs de la première moitié du 20^e siècle. Elle exclut toutefois les abords du boulevard Wilfrid-Hamel ;
- Il s'agit donc partiellement d'une des parties les plus anciennes du cimetière ;
- Cette unité est également directement juxtaposée à la rivière Saint-Charles et la bande plantée est généralement plus étroite que l'unité précédente. Par endroits, les monuments sont très près de la berge ;
- L'unité U2 se distingue de la première par ces allées plutôt droites, agencées majoritairement de façon orthogonale. Le tracé sinueux de la rue Saint-Vallier Ouest crée toutefois un changement d'orientation, environ au centre de l'unité ;
- L'unité comprend trois entrées secondaires du cimetière : les avenues Notre-Dame et Sacré-Cœur sont d'anciennes allées d'accès à des villas implantées avant le cimetière et l'avenue Saint-Roch correspond à une ancienne limite d'expansion du cimetière ;
- Surtout dans la portion à l'ouest, des alignements d'arbres matures marquent la présence de principales allées du cimetière ;
- Les allées orthogonales orientent l'implantation des monuments funéraires en alignement continu avec celles-ci. Tantôt perpendiculaire à la rue Saint-Vallier dans la portion la plus à l'est, l'orientation change à partir de l'avenue Sainte-Thérèse, puis change à nouveau dans la portion la plus au nord. Tous les monuments longeant les avenues perpendiculaires à la rue Saint-Vallier font face à ces allées ;
- À mesure qu'on progresse vers l'ouest, les monuments funéraires se simplifient en tendant vers de simples plaques verticales. On trouve aussi quelques monuments d'exception et des monuments

familiaux, surtout en lot de coin ;

- Cette unité est entièrement clôturée par une simple clôture à mailles ;
- **Des allées droites et orthogonales, des alignements importants d'arbres matures, la proximité physique de la rivière Saint-Charles, la simplification observable des monuments funéraires ainsi que leurs alignements marqués dans le paysage créent une ambiance paysagère distincte pour cette unité de paysage; un certain ordonnancement et des perspectives visuelles à point de fuite très éloigné qui ne sont pas sans rappeler l'ambiance des jardins français du 18^e siècle.**

CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES EXTERNES AU CIMETIÈRE

- Dans cette portion du secteur à l'étude, la rue Saint-Vallier Ouest est moins sinueuse. Tout un long du parcours, un alignement presque continu d'arbres souvent matures marquent la limite du cimetière. Ces arbres contrastent avec les aménagements plutôt déstructurés du côté sud de la rue Saint-Vallier Ouest.
- Bien que la présence visuelle des arbres soit importante dans le paysage urbain, ce sont les monuments funéraires très près du parcours que l'on remarque en premier lieu. La clôture de mailles permet de bien les observer ;
- Depuis la rue Saint-Vallier Ouest en observant à travers le cimetière, on aperçoit tantôt une accumulation ordonnée de monuments, tantôt de longues percées visuelles, vis-à-vis les allées du cimetière ;
- Comme à l'unité précédente, le fond de scène depuis le parcours de la rue Saint-Vallier Ouest est la bande boisée de la berge de la rivière ;
- Comme les avenues du cimetière n'ont pas de correspondance avec les rues de la trame urbaine, les perspectives visuelles depuis celles-ci montrent une succession de rangée de monuments funéraires agrémentée d'arbres matures ;

- Enfin, depuis la berge opposée de la rivière Saint-Charles, rien ne laisse présager la présence du cimetière, qui se présente comme un parc naturel.

CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES INTERNES AU CIMETIÈRE

- Les perspectives visuelles à l'intérieur du cimetière pour cette unité ressemblent à celles observables à travers ce dernier depuis la rue Saint-Vallier Ouest. En fonction de l'orientation des monuments, on observe tantôt des panoramas présentant une succession de rangées de monuments parallèles les uns aux autres et agrémentés d'arbres, tantôt des percées visuelles marquées fortement par des alignements de monuments et d'arbres matures ;
- Au bout de ces longues percées visuelles, on trouve parfois un monument particulier comme une croix, une station du chemin de croix, ou un portail d'entrée ;
- Dans la portion la plus à l'ouest, les monuments à hauteur similaire et relativement basse laissent toute la place aux arbres comme éléments marquants du paysage ;
- Aussi, la rivière Saint-Charles n'est que très partiellement visible en été, surtout dans la portion ouest de l'unité.
- En l'absence du couvert végétal complet, la rivière est d'avantage visible dans cette unité de paysage. La proximité de certains aménagements avec la berge y est certainement pour quelque chose. Or, on peut aussi facilement observer (et entendre) les aménagements commerciaux et l'importante circulation automobile du boulevard Wilfrid-Hamel.

U3 LE BOULEVARD WILFRID-HAMEL

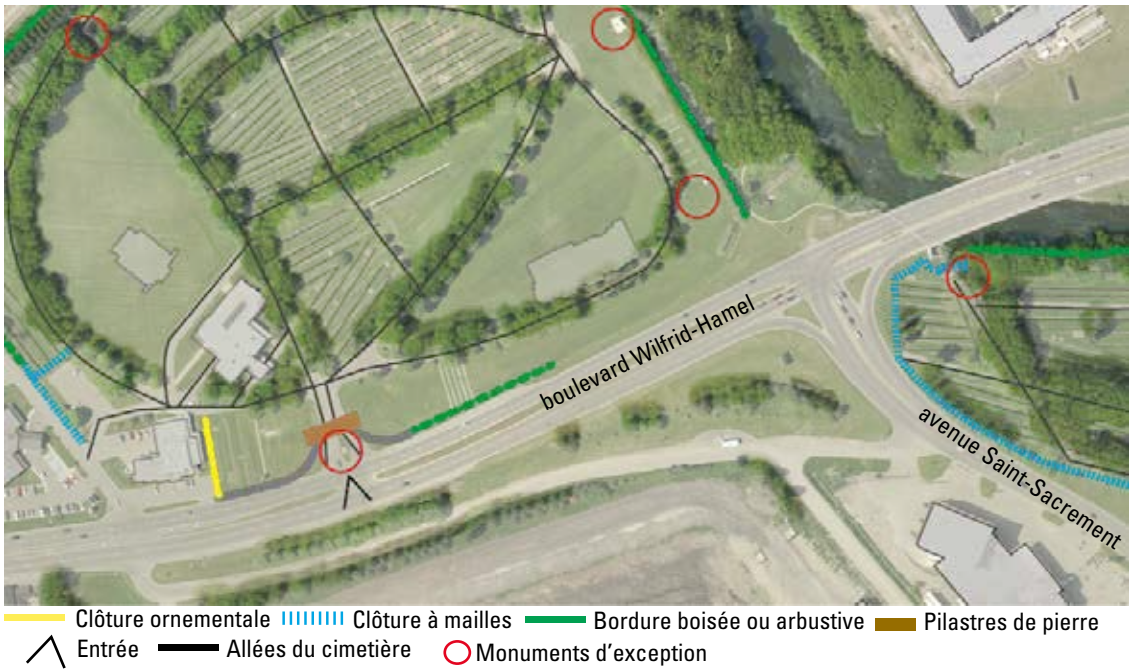


Figure 74 : Caractéristiques visuelles de l'unité de paysage U3



Figure 75 : Avenue Saint-Sacrement, progression vers le nord



Figure 76 : Secteur est du cimetière et intersection Wilfrid-Hamel / Saint-Sacrement



Figure 77 : Secteur ouest du cimetière et boulevard Wilfrid-Hamel



DESCRIPTIF

- Cette unité est particulière et est formée des deux sections du cimetière de part et d'autre de l'intersection du boulevard Wilfrid-Hamel et de l'avenue Saint-Sacrement ;
- Il s'agit du secteur qui marque la transition entre deux grandes sections du cimetière Saint-Charles : le secteur est, plus ancien, et le secteur ouest, plus récent ;
- Dans cette unité, le boulevard Wilfrid-Hamel est un parcours de restructuration qui enjambe la rivière Saint-Charles. Le boulevard fut aménagé avant l'expansion vers le nord du cimetière Saint-Charles ;
- Avec ses aménagements et la clôture de mailles, la secteur est tourne le dos en quelque sorte au boulevard, alors que le secteur ouest plus récente s'ouvre sur ce dernier ;
- L'intersection large et imperméable pour les piétons crée une rupture physique et visuelle importante pour le cimetière ;

CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES
EXTERNES AU CIMETIÈRE ;

- L'intersection de la rue Saint-Vallier et de l'avenue Saint-Sacrement a été redressée, ce qui distance partiellement le cimetière de l'avenue Saint-Sacrement. Depuis celle-ci, le cimetière est perçu plutôt comme un parc, on remarque les monuments funéraires qu'après les grands arbres matures ;
- Depuis le boulevard Wilfrid-Hamel, le secteur est n'est pratiquement pas visible en direction ouest. Il se présente également comme un parc depuis la direction est ;
- Le secteur ouest se découvre peu à peu en direction ouest, les monuments et les arbres étant assez éloignés du boulevard. Ceux-ci sont plus rapprochés près de l'entrée principale, qui laisse deviner la présence des bâtiments. En direction ouest : c'est l'inverse on perd peu à peu le cimetière de vue. Il faut souligner le panorama très ouvert de part et d'autre du boulevard à la hauteur du cimetière Saint-Charles qui ne permet pas d'apprécier l'étendue verte du

cimetière à sa juste valeur paysagère.

CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES
INTERNES AU CIMETIÈRE

- À son extrémité est, les monuments du secteur est du cimetière, ainsi que les allées, s'orientent en direction de la nouvelle partie, comme une main tendue. Cependant, visuellement, cette nouvelle partie est peu visible, cachée derrière les aménagements de l'intersection ;
- Depuis le secteur ouest l'ancienne partie est peu visible, mais marquée par quelques arbres matures. L'absence de clôture et la proximité de certains monuments créent un sentiment d'ouverture étrange du cimetière sur le boulevard dont les aménagements routiers sont peu compatibles avec la fonction du cimetière Saint-Charles.

U4 L'EXPANSION MODERNE



||||| Clôture à mailles — Bordure boisée ou arbustive — Allées du cimetière ○ Monuments d'exception

Figure 78 : Caractéristiques visuelles de l'unité de paysage U4



Figure 79 : Percée visuelle d'une allée principale



Figure 82 : Au loin, les montagnes laurentiennes



Figure 80 : Panoramas dégagés des secteurs non développés



Figure 81 : Panoramas présentant les alignements de monuments



DESCRIPTIF

- Cette unité est formée de la section actuellement en développement du secteur ouest, comprise entre le boulevard Wilfrid-Hamel au sud et le chemin de fer, au nord ;
- Cette unité est séparée de la rivière Saint-Charles par le parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles ;
- Les allées principales, en grande courbe, ont été tracées lors de l'implantation de cette partie du cimetière, en 1967. Ces allées sont ornées de part et d'autre d'arbres en voie d'être matures, également plantés dans les années 1960 ;
- L'unité U4 comprend l'actuel bâtiment d'accueil et administratif, un crématorium / mausolée, ainsi qu'un second mausolée récemment construit. L'entrée principale du cimetière y est également aménagée, de même qu'une affiche de grand format ;
- Les allées principales délimitent de grands îlots où les moments sont parallèles aux allées dans les îlots centraux et perpendiculaires aux allées dans les portions d'îlots externes, à l'exception de la portion la plus à l'ouest, où les monuments sont parallèles à l'allée principale. De grands secteurs sont encore gazonnés et non développés ;
- Les monuments funéraires sont tous très similaires (des plaques verticales) et plus serrés les uns sur les autres que dans les parties plus anciennes, à l'est On trouve aussi des plaques au sol ainsi que deux sections pour militaires / vétérans de l'armée et des sections pour communautés religieuses ;
- Cette unité n'est pas clôturée : un muret de pierre partiel ségrègue le cimetière du boulevard et des alignements d'arbres ou des boisées constituent les autres limites.
- **De longues allées courbes bordées d'arbres délimitant de grands îlots, des monuments tous alignés et parfaitement rythmés spatialement ainsi que des îlots verts et dégagés où trônent des bâtiments récents ou modernes participent à l'ambiance paysagère très organisationnelle de cette portion du cimetière. Planifiée au cours des années 1960, cette portion est à cheval entre l'organisation**

spatiale d'un cimetière-jardin et d'un parc-cimetière périphérique qu'on peut observer dans plusieurs régions du Québec.

CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES
INTERNES AU CIMETIÈRE

- En fonction de l'allée sur laquelle on se trouve, on observe tantôt des panoramas présentant une succession de rangées de monuments parallèles les uns aux autres et agrémentés d'arbres pour les allées secondaires, tantôt des percées visuelles marquées fortement par des alignements de monuments et d'arbres pour les allées principales ;
- Au bout de ces percées, on peut parfois observer un monument particulier ou encore un bâtiment ;
- Certaines allées principales en courbe large créent des percées plus courtes qui butent sur les alignements d'arbres ;
- Les sections non développées créent de grands panoramas très ouverts, gazonnés ;
- Le fond de scène de cette portion du cimetière est marqué par l'alignement de grands peupliers fastigiés qui dissimulent en quelque sorte la présence du chemin de fer.
- En dehors de la saison de végétation, ce fond de scène s'efface et on peut apercevoir au loin les montagnes laurentiennes.

U5 LA FRICHE



Clôture à mailles Bordure boisée ou arbustive Allées du cimetière Monuments d'exception

Figure 83 : Caractéristiques visuelles de l'unité de paysage U5



Figure 84 : Panorama depuis le parc de la Rivière-Saint-Charles, direction sud



Figure 85 : Vue depuis l'unité U4



Figure 86 : Panorama, direction nord

DESCRIPTIF

- Cette unité est formée des sections non développées du secteur ouest du cimetière Saint-Charles. Principalement, il s'agit de la partie au nord du chemin de fer, mais également d'une portion au sud du chemin de fer circonscrite par le parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles ;
- Il n'existe aucun plan réalisé illustrant le potentiel de développement de ce secteur ;
- Toujours en friche, le cimetière semble utiliser une partie de ces terrains pour l'entreposage de divers éléments ;

**CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES
EXTERNES AU CIMETIÈRE**

- Depuis le parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, cette unité est visible partiellement. Diverses percées et panoramas permettent d'apprécier la superficie de ce terrain. L'alignement de peupliers fastigiés de l'unité plus au sud permet de s'orienter spatialement ;

**CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES PERSPECTIVES VISUELLES
INTERNES AU CIMETIÈRE**

- Depuis les autres secteurs du cimetière, cette unité n'est pas ou très peu visible : des alignements d'arbres ainsi que le chemin de fer surélevé forment une barrière visuelle et physique importante ;
- Depuis le secteur au nord du chemin de fer, un grand panorama est observable. Ce dernier expose un champ en friche en premier plan, les berges arborées de la rivière Saint-Charles en second plan et les montagnes laurentiennes en troisième plan.

3.4 SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION



Figure 87 : Monuments, secteur est



Figure 88 : Allée, secteur ouest



Figure 89 : Carte synth se des principaux  l ments de paysage

Le cimetière Saint-Charles, à l'image des cimetières-jardins présentés au point 2, a été d'abord conçu comme un parc. Un parc clos, aménagé à la mémoire des morts qu'il contient et où le visiteur se promène, déambule. Ce parc se devait d'être à l'extérieur de la ville, idéalement dans un endroit bucolique, à l'instar des lieux de villégiature que fréquente la bourgeoisie du 19^e siècle. En ce sens, aménagé aux abords de la rivière Saint-Charles sur des sites d'anciennes villas, le cimetière Saint-Charles ne fait pas exception.

Par sa nature, le cimetière se devait d'être intégré aux éléments naturels en place, notamment la rivière Saint-Charles. Bien qu'elle soit aujourd'hui peu visible en période estivale, cette rivière a donné son nom au cimetière Saint-Charles, a généré les géométries des aménagements et est responsable, par extension, du choix de son emplacement. Le couvert végétal (la présence d'arbres, arbustes et autres plantations) est également un élément central dans l'aménagement du cimetière-jardin et le cimetière Saint-Charles est sur ce point un autre exemple pertinent. Certains alignements d'arbres plantés à l'époque des villas riveraines ont été conservés lors de l'aménagement du cimetière, tout comme les rivages boisés de la rivière. Encore aujourd'hui, de nombreux arbres matures et alignements d'arbres marquent le paysage du cimetière.

Le cimetière Saint-Charles, sur la base des plans de l'architecte Baillargé, s'est développé comme une petite ville : tantôt, avec des allées courbe, tantôt selon une grille orthogonale d'allées hiérarchisées. Ce système est propre au cimetière et n'entretient pas de liens directs avec la trame urbaine environnante. Toutefois, certaines allées ont repris les tracés des allées d'accès des villas présentent sur le site avant l'aménagement du cimetière.

Aujourd'hui, le cimetière se présente comme de grandes étendues vertes, juxtaposées au parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, sans toutefois y être directement intégrées. Ces trois aires, majoritairement vertes, sont physiquement distinctes les unes des autres et maintenant insérées au milieu d'un contexte urbanisé, parfois assez déstructuré. Les interfaces

ville / cimetière sont singulières à certains endroits. Les espaces clos des anciennes parties du secteur est s'ouvrent avec les aménagements de la seconde moitié du 20^e siècle du secteur ouest. Le rapport à la rivière Saint-Charles de cette partie plus récente est également différent et la proximité avec celle-ci est moindre. Elle est aussi divisée par le passage d'un chemin de fer, qui marque la limite entre une section « en développement » du cimetière et une section qui semble à développer subséquentement.

Tout cimetière renferme quantité de monuments funéraires qui en font un véritable musée à ciel ouvert. D'une part, on trouve des monuments d'exception, plus élaborés. Certains sont ornementaux et non dédiés à une famille ou un individu, telles les stations du chemin de croix du secteur est du cimetière Saint-Charles. Ces monuments ponctuent la balade du visiteur, attirent son regard et le font dévier de son trajet, par

curiosité. D'autres parts, les monuments funéraires plus simples s'accumulent en quantité tellement importante qu'ils marquent souvent plus fortement le paysage par leurs présences. Dans tous les cas, les nombreux monuments du cimetière Saint-Charles témoignent de l'évolution de la morphologie de ces derniers depuis les 150 dernières années et, par extension, de l'évolution des pratiques funéraires de la population catholique de Québec.

Le plan original de Baillargé renfermait déjà les deux principes d'aménagement des sections du cimetière, en jetant les bases des allées sinueuses puis des allées orthogonales. Déjà, ces deux principes offraient des ambiances paysagères et de perspectives visuelles distinctes et particulières. Les expansions successives vers l'ouest ont permis de déployer



Figure 90 : Secteur de l'ancien cimetière Saint-Sauveur

la grille orthogonale sur une plus grande superficie, jusqu'aux abords du boulevard Wilfrid-Hamel. Ce dernier, tout comme le chemin de fer, scinde les paysages du cimetière de façon très importante. Ces limites physiques et visuelles marquent les diverses périodes d'expansion (passées et futures). L'agrandissement moderne de 1967, à l'ouest, s'organise autour d'allée longues et courbes, une sorte d'hybride entre les deux sections imaginées par Baillairgé, qui offre à son tour des ambiances et des perspectives visuelles qui lui sont uniques.

À la lumière de ces éléments de synthèse du paysage et des caractéristiques fondamentales d'un cimetière-jardin du 19^e siècle exposées en partie 2, il est possible d'affirmer que la valeur paysagère et environnementale du cimetière Saint-Charles est **ÉLEVÉE**. Ces qualités sont particulièrement observables dans le secteur est du cimetière, soit celle comprise entre les avenues du Pont Scott et Saint-Sacrement, ainsi que l'ancien cimetière Saint-Sauveur. Ces deux sections ont des qualités paysagères très élevées. La portion plus récente du développement du cimetière (secteur ouest), au nord du boulevard Wilfrid-Hamel, se caractérise par un paysage de grande qualité, bien que moins élevée que la portion est. La rupture paysagère causée par l'intersection Wilfrid-Hamel / Saint-Sacrement est marquante et participe localement à la dégradation des qualités paysagères du cimetière Saint-Charles.

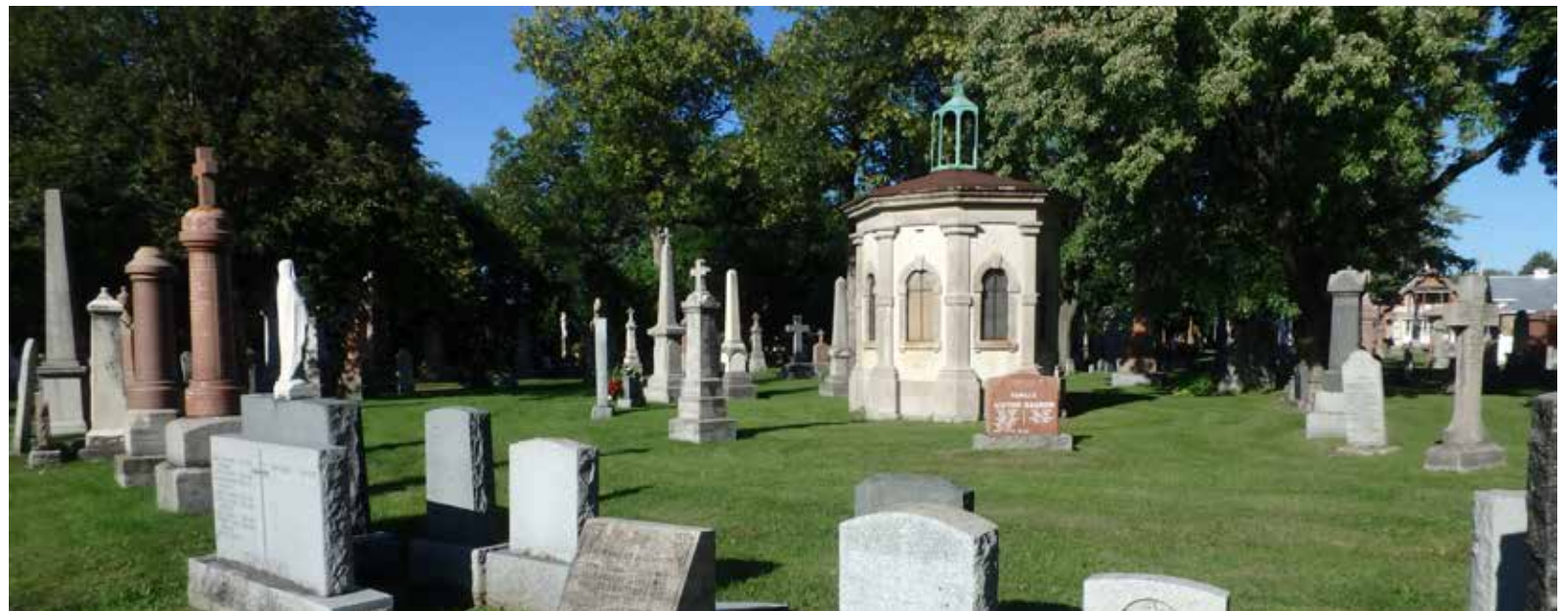


Figure 91 : Secteur de la partie ancienne du cimetière, tel qu'imaginé par Baillairgé

CIMETIÈRE SAINT-CHARLES

Valeur paysagère et environnementale globale : **ÉLEVÉE**

SECTEUR EST

Valeur paysagère et environnementale sectorielle : **TRÈS ÉLEVÉE**

Principales forces :

- Intégration accentuée des aménagements à la rivière Saint-Charles;
- Qualité exceptionnelle du couvert végétal ;
- Trame urbaine d'avenues courbes et rectilignes incitant à la découverte et la contemplation ;
- Certaines avenues sont d'anciens chemins d'accès à des villas du 19e siècle ;
- Très grande variété de typologies de monuments funéraires et concentration de monuments d'exception ;
- Enceinte close ;
- Présence de bâtiments anciens ;
- Perspectives visuelles remarquables nombreuses et variées.

SECTEUR DE L'ANCIEN CIMETIÈRE SAINT-SAUVEUR

Valeur paysagère et environnementale sectorielle : **ÉLEVÉE**

Principales forces :

- Qualité exceptionnelle du couvert végétal ;
- Trame urbaine principales formée d'avenues courbes incitant à la découverte ;
- Grande variété de typologies de monuments funéraires, dont certains monuments d'exception ;
- Enceinte close ;
- Présence de perspectives visuelles remarquables.

SECTEUR OUEST

Valeur paysagère et environnementale sectorielle : **BONNE**

Principales forces :

- Présence de la rivière Saint-Charles et du parc linéaire ;
- Trame urbaine formée de grandes avenues courbes ;
- Couvert végétal de qualité ;
- Présence de bâtiments à l'architecture intéressante et de qualité ;
- Perspectives visuelles et panoramas nombreux et intéressants.

BIBLIOGRAPHIE

CAMERON, Christina. *Charles Baillairgé, architect & engineer*. Montréal et Kingston, Ontario, 1989.

CHABOT, Isabelle. *Les cimetières: des musées à ciel ouvert*. L'actuel. Québec, Québec. 2014

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *L'évolution de la typologie des cimetières en occident judéo-chrétien du moyen âge à nos jours*. 2004. Page consultée le 28 septembre 2018. http://www.cpcq.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/docs/cimetieres.pdf

GUAY, Lorraine. *L'évolution de l'espace de la mort à Québec*. Le patrimoine funéraire : au-delà du mythe. Continuité, Numéro 49. 1991. Page consultée le 17 septembre 2018. <https://www.erudit.org/fr/revues/continue/1991-n49-continue1052191/17792ac/>

GUAY, Lorraine. Monument funéraire, Cimetière Notre-Dame-de-Belmont à Québec. 2011. Page consultée le 17 septembre 2018. http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-703/Cimeti%C3%A8re-jardin_Notre-Dame-de-Belmont_%C3%A0_Qu%C3%A9bec.html#.W5_EqehKiUI

LABBÉ, Thérèse et NADEAU, Lise. Étude sur les monuments funéraires. s.n., 1981

LAPOINTE, Vicky. *Cimetière Saint-Charles à Québec*, Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française. 2007. Page consulté le 17 septembre 2018: http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-545/Cimeti%C3%A8re_Saint-Charles_%C3%A0_Qu%C3%A9bec.html#.W5_puhKiUk

LEBEL, Jean-Marie. *Cimetières de Québec. Lieux de mémoire*. Magazine Prestige. Québec, Québec. 2010.

LE DEVOIR. *Les cimetières s'en vont chez le diable*. Montréal, Québec. 2007.

LE SOLEIL. *Les cimetières suivent l'évolution des humains*. Québec, Québec. 1987.

RADIO-CANADA. *Le cimetière du Père-Lachaise : une institution aux débuts modestes*. 2015. Page consultée le 28 septembre 2018. http://ici.radio-canada.ca/emissions/a_rebours/2016-2017/chronique.asp?idChronique=373117

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC. *Baillairgé, Charles*. 2013. Page consultée le 25 septembre 2018. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=7227&type=pge#.W6qVvGhKiUk>

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC. *Monument de la famille Baillairgé*. 2013. Page consultée le 25 septembre 2018. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=185037&type=bien#.W6qWDWhKiUk>

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC. *Cimetière Saint-Charles, partie Est*. 2011. Page consultée le 13 septembre 2018. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=187736&type=bien>

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC. *Cimetière Saint-Charles, partie Ouest*. 2011. Page consultée le 13 septembre 2018. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=187737&type=bien>

ROY, Pierre-Georges. *Les cimetières de Québec*. Lévis, s.n., 1941.

PATRI-ARCH. *Immeubles situés dans le cimetière Saint-Charles, Québec*. Évaluation patrimoniale. Entente de développement culturel avec la Ville de Québec. 2017

WIKIPEDIA. *Cimetière paysager*. 2018. Page consulté le 17 septembre 2018. https://fr.wikipedia.org/wiki/Cimeti%C3%A8re_paysager

U/A